

Comité de pilotage PNA

Vison d'Europe

02 avril 2019

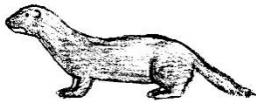
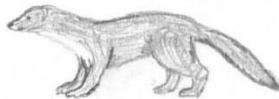
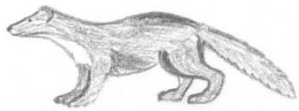
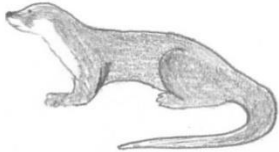
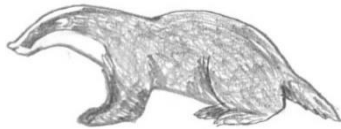


Aurore PERRAULT

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>

Présentation de l'espèce

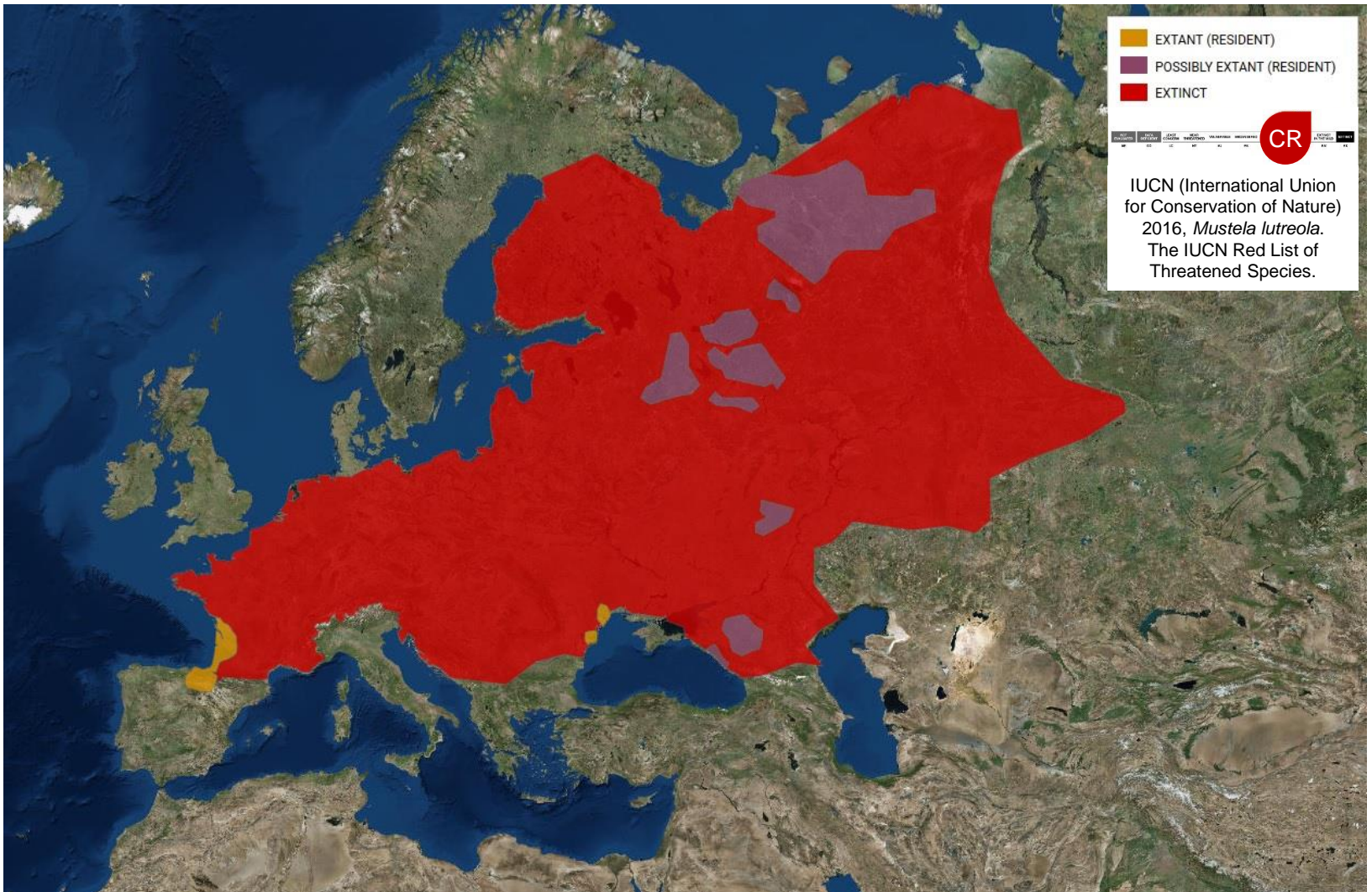


- Classification : Mammifères, Carnivores, Mustélidés
- Habitats : zones humides
- Régime alimentaire : petit carnivore opportuniste
- Description physique : Pelage brun foncé, pattes et queue plus sombres, tâche blanche sur la lèvre inférieure ET supérieure
- Dimensions : 400g à 1 200g, 51 à 56 cm (sans la queue)
- Principales menaces : perte d'habitats, collisions routières, compétition avec le Vison d'Amérique



© Philippe Garguil

Présentation de l'espèce



Présentation de l'espèce

- 1^{ère} mention en France : 1831
- Régression en France depuis le 19^{ème} siècle :

Fin du 19e siècle



■ Département où le vison a été signalé

Moitié du 20e siècle



■ Département où le vison a été signalé

Début du 21e siècle



■ Occupation régulière
■ Occupation sporadique ou localisée

De Bellefroid et Rosoux (1998)

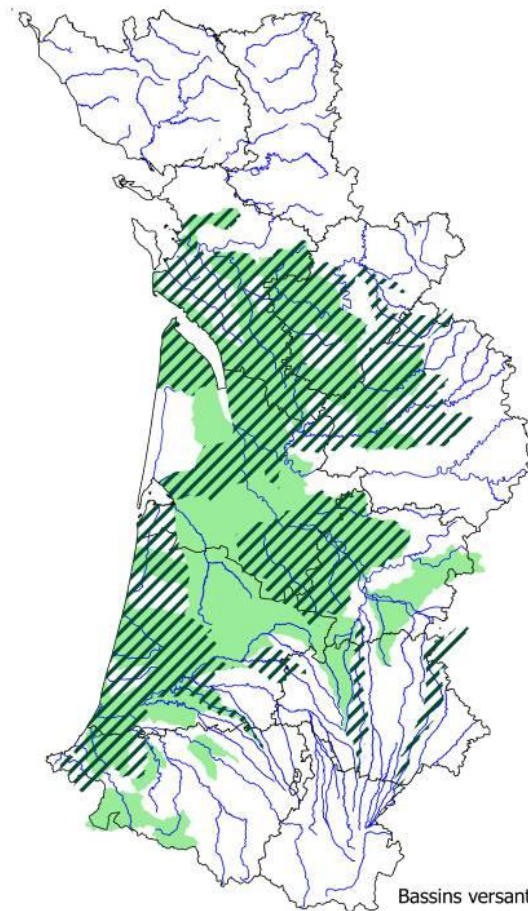
Maizeret et al. (2002)



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation de l'espèce

- Régression dans le Sud-Ouest entre 1990 et 2014 :

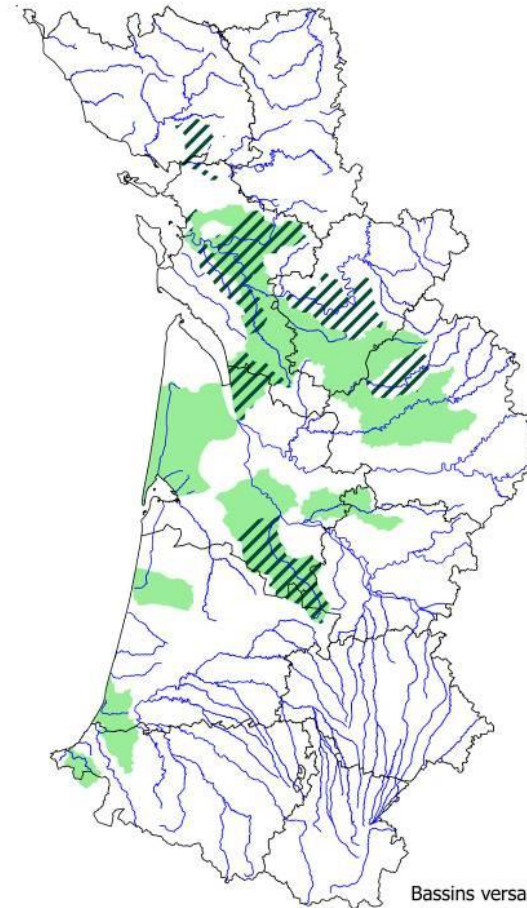


Bassins versants avec données

Vison d'Europe

■ Entre 1990 et 1999

▨ Entre 2000 et 2004



Bassins versants avec données

Vison d'Europe

■ Entre 2005 et 2009

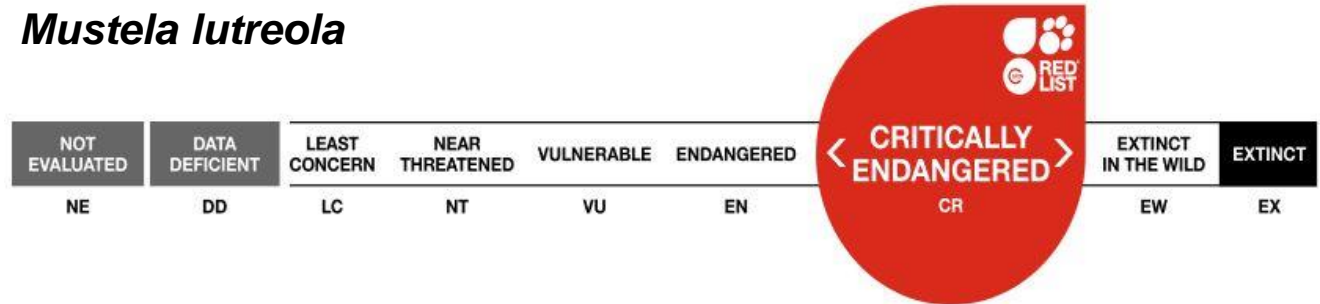
▨ Entre 2010 et 2014

Présentation de l'espèce

- Depuis 2012, classé « en danger critique d'extinction » en Europe (UICN)



Mustela lutreola



- Depuis novembre 2017, classé « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge France (UICN France, MNHN, SFEPM, ONCFS)

Nom	Catégorie	Critère
France		
Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017) (listé <i>Mustela lutreola</i>)	CR	A4c C2a(i)

Historique

PNA 1 (1999-2003)

- Animation GREGE
- Actions principales:
 - Campagnes de prospection par captures
 - Identification et limitation des facteurs de menace
 - Intégration du Vison d'Europe dans la politique Natura 2000
- Bilan

Historique

PNA 2 (2007-2011)

- Animation ONCFS
- Actions principales:
 - Renforcement des populations
 - Traitement des risques de collision
 - Maîtrise de la mortalité accidentelle par piégeage
 - Lutte contre le Vison d'Amérique
- Bilan



Historique

PNA intermédiaire (2015-2018)

- Animation ONCFS
- Pourquoi un PNAi ?
- Actions réparties en 4 grands axes :
 - Suivi patrimonial du Vison d'Europe
 - Lutte contre les facteurs de menace en nature
 - Stratégie de conservation et élevage
 - Actions transversales (financement, animation, communication, etc.)

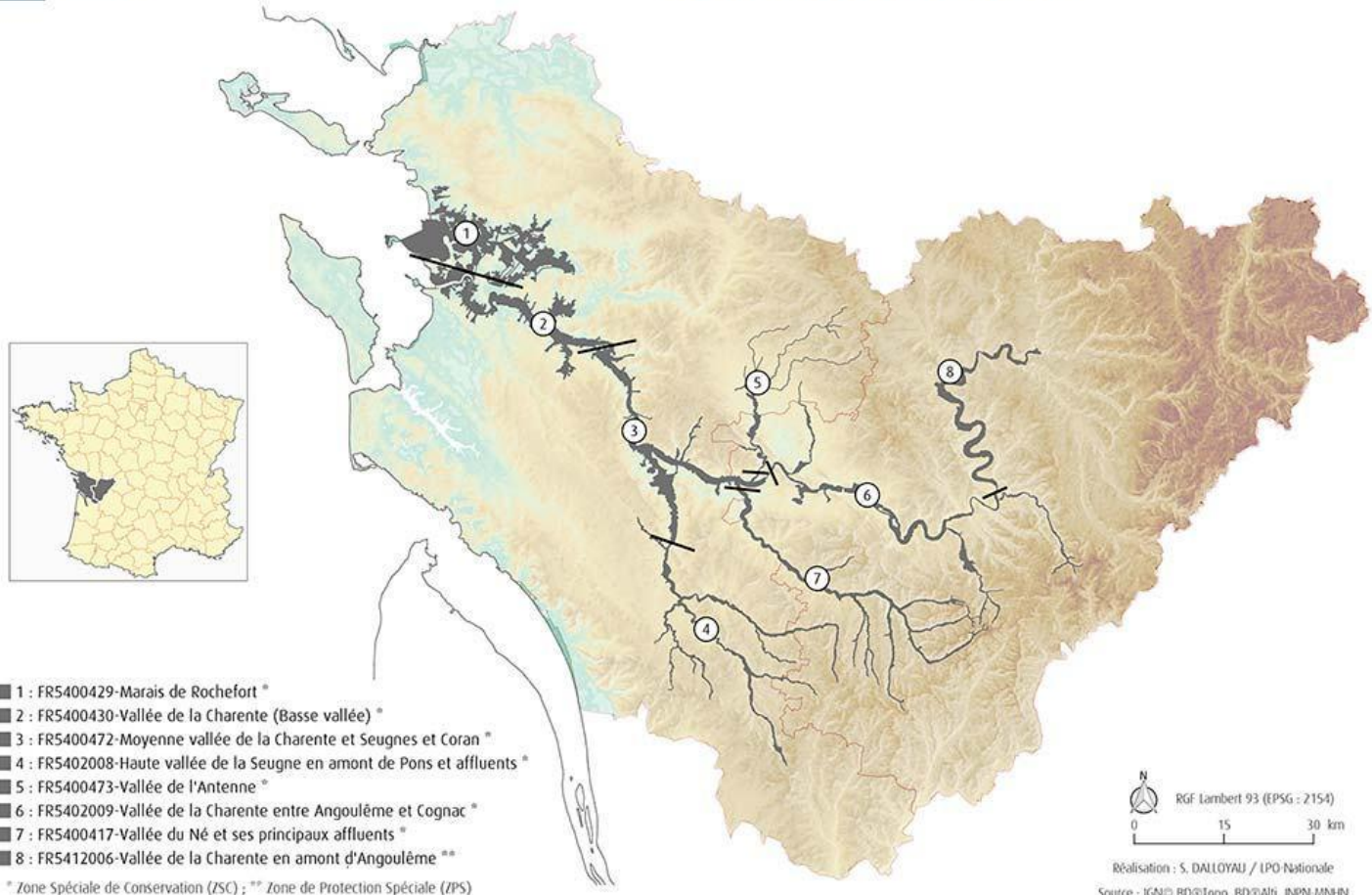
LIFE Vison



- Porté par la LPO, 2017-2022
- Périmètre d'action: Sites Natura 2000 du bassin versant de la Charente

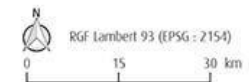


Périmètre d'action du Life



- 1 : FR5400429-Marais de Rochefort *
- 2 : FR5400430-Vallée de la Charente (Basse vallée) *
- 3 : FR5400472-Moyenne vallée de la Charente et Seignes et Coran *
- 4 : FR5402008-Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents *
- 5 : FR5400473-Vallée de l'Antenne *
- 6 : FR5402009-Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac *
- 7 : FR5400417-Vallée du Né et ses principaux affluents *
- 8 : FR5412006-Vallée de la Charente en amont d'Angoulême **

* Zone Spéciale de Conservation (ZSC) ; ** Zone de Protection Spéciale (ZPS)



Réalisation : S. DALLOYAU / LPO Nationale
Source : IGN© BD©Topo, BD©AII, INPN MNRN



LIFE Vison



- Objectifs :
 - Réduire les causes de mortalité du Vison d'Europe
 - Restaurer, aménager et sécuriser l'habitat du Vison d'Europe
 - Améliorer les connaissances sur la reproduction et la population restante
 - Intégrer la conservation du Vison d'Europe dans les politiques publiques et sensibiliser les acteurs du territoire

- Quels liens avec le PNA ?

Pour en savoir plus sur le LIFE: <https://lifevison.fr/>

Présentation de l'équipe

Structure	Contact	Fonction	Mail
DREAL Nouvelle- Aquitaine	Aurore PERRAULT	Coordinatrice nationale	aurore.perrault@developpement-durable.gouv.fr
ONCFS	Christelle BELLANGER	Animation scientifique et technique	christelle.bellanger@oncfs.gouv.fr
	Yoann BRESSAN		yoann.bressan@oncfs.gouv.fr
	Maylis FAYET		maylis.fayet@oncfs.gouv.fr
Cistude Nature	Jean-Baptiste PONS	Animateur réseau	jean-baptiste.pons@cistude.org
	Nolwenn PONS	Appui technique aux animateurs Natura 2000	nolwenn.pons@cistude.org

Objectifs du COPIL

- Présenter le bilan PNAi
- Construire des groupes de travail pour amorcer la rédaction du PNA 3
- Relancer la gouvernance et la dynamique des acteurs



© Aurore Perrault

Bilan PNA intermédiaire Vison

1^{er} janvier 2015 – 31 décembre 2018



© J. Steinmetz

Maylis FAYET – ONCFS
Jean-Baptiste PONS – Cistude Nature

Avril 2019





Plan

Bilan PNA Vison intermédiaire

1^{er} janvier 2015 – 31 décembre 2018

Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Axe 4 : Actions transversales



© M. Berroneau

Pour chaque action :

- *Objectif(s) de l'action*
- *Principales actions réalisées et résultats*
- *Evaluation de l'action*



Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA



Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

	N° action	Priorité	Actions
Valorisation des données existantes	111	1	Gestion de la base de données Vison d'Europe, Putois d'Europe, Vison d'Amérique
	112	1	Valorisation concertée des données disponibles chez les structures partenaires
Caractérisation des noyaux de population de Vison d'Europe	121	1	Organiser les réseaux de fournisseurs de données pour stimuler la remontée d'informations opportunistes (piégeage accidentel, observations, cadavres)
	122	1	Utilisation de l'outil génétique pour l'identification de l'espèce Vison d'Europe
	123	1	Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes
	124	2	Caractériser les noyaux de populations identifiés



Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°111 : Gestion de la base de données Vison d'Europe, Putois d'Europe, Vison d'Amérique

Objectifs :

- 1 : Construire une base de données Vison d'Europe intégrant l'ensemble des données historiques disponibles (notamment celles récoltées dans le cadre des 2 PNA) et permettant d'intégrer les données de mortalité et de piégeage accidentel*
- 2 : Établir par conventions avec les structures partenaires, les modes de mise à disposition des données passées et futures*
- 3 : Actualiser et gérer cette base de données en assurant un retour d'informations satisfaisant pour toutes les structures partenaires*



Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°111 : Gestion de la base de données Vison d'Europe, Putois d'Europe, Vison d'Amérique

Principales actions réalisées et résultats :

- Création d'une base de données
 - Centralisation des données historiques et des divers partenaires
 - Toutes les données de VE, VA, Putois et incertaines
 - Sous QGIS®
 - Gérée par l'ONCFS
 - Accompagné d'un dictionnaire des données
- Création d'une base de données spécifiques aux échantillons génétiques

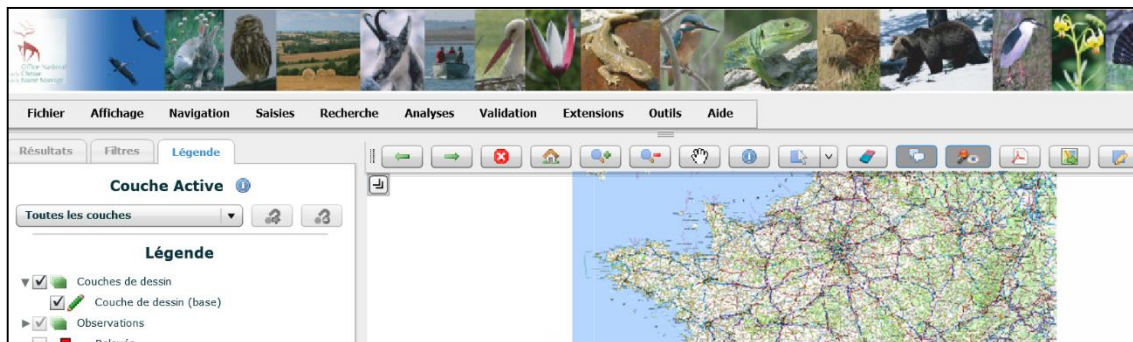


Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°111 : Gestion de la base de données Vison d'Europe, Putois d'Europe, Vison d'Amérique

Principales actions réalisées et résultats :

- Analyse des plateformes collaboratives : ®Faune-Aquitaine
- Inclusion des données spécifiques de l'ONCFS : ®BdBiodiv



→ Objectifs 1 & 3 atteints

→ Objectif 2 partiellement atteint : aucune convention sur le long terme



Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°112 : Valorisation concertée des données disponibles chez les structures partenaires

Objectifs :

- 1 : Collaborer avec les structures qui disposent de jeux de données pour exploiter de concert des données*
- 2 : Publier un rapport d'étape sur le bilan au 31/12/14 qui illustrera la situation cartographique pour le Vison d'Europe*
- 3 : Publier en partenariat avec les structures associées, un article actualisant les connaissances sur l'évolution des populations de Vison d'Europe jusqu'en 2014 (dans Faune Sauvage)*





Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°112 : Valorisation concertée des données disponibles chez les structures partenaires

Principales actions réalisées et résultats :


- Rédaction d'une note sur la distribution de l'espèce et sa prise en compte

 **du Vison d'Europe**
Décembre 2018



Le Vison d'Europe est l'une des espèces les plus menacées en Europe et en France. Il est classé « en danger critique d'extinction » (CR) sur les listes rouges nationale et mondiale de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). L'espèce a bénéficié de deux Plans Nationaux d'Actions (PNA) en 1999-2003 et 2007-2011. Depuis 2014, un PNA intermédiaire met en œuvre des actions d'urgence dans l'attente de la rédaction d'un 3^{ème} PNA.

Le Vison d'Europe est une espèce particulièrement discrète, difficile à observer en nature. Les indices de présence habituellement utilisés pour suivre les espèces de mammifères (crottes et traces) sont rares et permettent difficilement d'identifier avec certitude l'espèce. Le Vison d'Europe est par ailleurs très difficile à distinguer de deux espèces assez proches morphologiquement : le Vison d'Amérique et le Putois d'Europe. Enfin, les suivis réalisés en France et en Europe ont montré que le Vison peut se déplacer sur de très grandes distances.



Actuellement, les sources de données disponibles pour caractériser la présence de l'espèce sont de deux ordres :

- Des campagnes de prospection visant spécifiquement le Vison d'Europe :
 - Une première campagne mise en œuvre jusqu'en 2003 dans le cadre du 1^{er} plan national a permis de définir l'aire de répartition française du Vison d'Europe entre 1991 et 2003.
 - Une actualisation de cette répartition géographique est en cours avec un protocole prévoyant plus de 500 campagnes de prospections en 4 ans (2016-2020), réparties sur l'ensemble de l'aire de répartition possible, probable ou certaine de l'espèce.
- Des observations aléatoires :
Il s'agit principalement d'individus capturés lors de campagnes de lutte contre les animaux déprédateurs (Ragondin par exemple), ou bien de cadavres de Visons récoltés en bord de route. Quelques observations directes viennent compléter ces données.

La cartographie présentée ci-dessous permet de visualiser ces données sur les périodes 2004-2009 et 2010-2014. La représentation se fait à l'échelle des bassins versants (Sous-Secteurs Hydrographiques de la couche BD Carthage de l'IGN et des Agences de l'Eau) pour lesquels des données de présence ont été récoltées. Seules les données avec identification certaine de l'espèce ont été retenues. Les caractéristiques de discrétion propre à l'espèce, n'interdisent pas l'hypothèse de présence de celle-ci sur des secteurs où aucune donnée n'a pu être collectée. Ceci est d'autant plus vrai sur les zones limitrophes des bassins où la présence est validée.

Pour mémoire, les textes réglementaires qui régissent la protection nationale de l'espèce et de ses habitats (art L.411-1 CE, Arrêté ministériel mammifères du 23/04/2007) interdisent la destruction des sites de

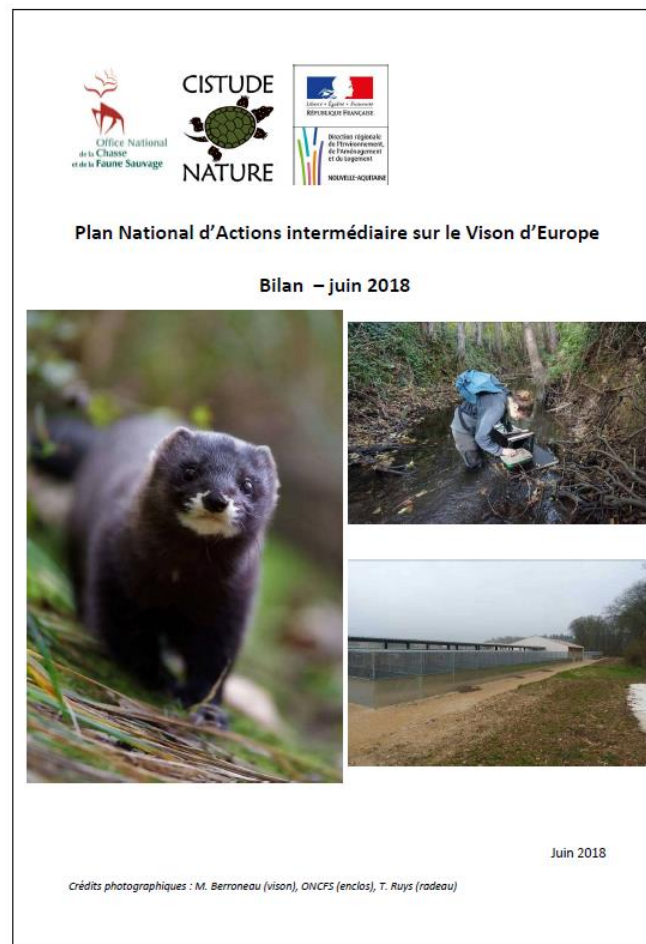
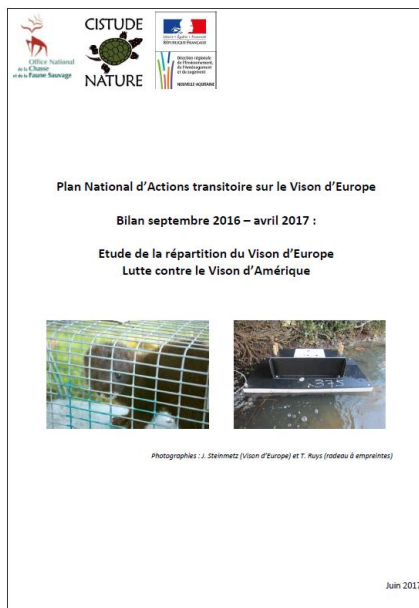


Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°112 : Valorisation concertée des données disponibles chez les structures partenaires

Principales actions réalisées et résultats :

- Rédaction d'une note sur la distribution de l'espèce et sa prise en compte
- Bilans annuels du PNAi : 2016 et 2017



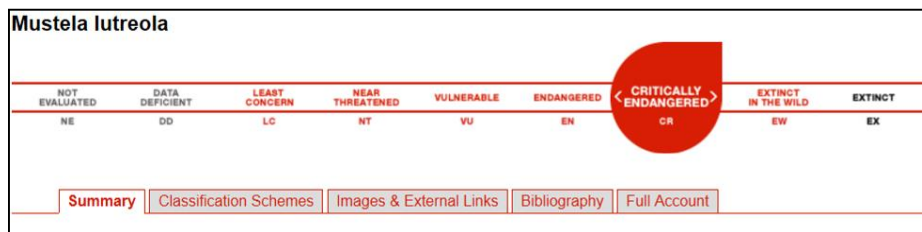


Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°112 : Valorisation concertée des données disponibles chez les structures partenaires

Principales actions réalisées et résultats :

- Rédaction d'une note sur la distribution de l'espèce et sa prise en compte
- Bilans annuels du PNAi : 2016 et 2017
- Evaluations :
 - DHFF : statut de l'espèce
 - UICN : liste rouge



→ Objectifs 1 & 2 atteints

→ Objectif 3 partiellement atteint : un poster mais pas de publication scientifique



Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°121 : Organiser les réseaux de fournisseurs de données pour stimuler la remontée d'informations opportunistes (piégeage accidentel, observations, cadavres)

Objectifs :

Aucun, mais action liée aux actions n°111 et n°112.

Principales actions réalisées et résultats :

- Réalisation et diffusion d'une fiche pour accompagner la remontée des données

FICHE D'IDENTIFICATION MUSTELIDES A REMPLIR PAR LE REFERENT DU RESEAU

INFORMATIONS SUR LE REFERENT DU RESEAU		
Nom et prénom du référent : _____		
Lieu et heure de départ : _____		
Lieu et heure d'arrivée sur le site de capture : _____		
Heure et lieu de retour : _____		
Etape éventuelle : _____		
Kilométrage total : _____		
INFORMATIONS SUR LA CAPTURE		
Date : _____		
Nom et prénom du piégeur : _____	Tél : _____	
Département : _____ Commune : _____	Zone / Lieu dit : _____	
Rivière : _____ Bassin : _____		
Circonstance de la capture : piégeage ragozini <input type="checkbox"/> piégeage mustélides <input type="checkbox"/>		
Autres : _____		
Type de piège : _____	Coordonnées XY (Lambert 93) : _____	
<i>Lieu précis de la capture</i> : Joindre à la fiche, une carte (1/25000) pointant le lieu précis de la capture Coordonnées GPS pour les référents équipés de GPS		
INFORMATIONS SUR L'ANIMAL CAPTURE		
Vison d'Europe <input type="checkbox"/> Vison d'Amérique <input type="checkbox"/> Putois <input type="checkbox"/> Autres : _____ <input type="checkbox"/>	Observations	
Photographies (obligatoires) : tête face <input type="checkbox"/> tête profil <input type="checkbox"/> corps <input type="checkbox"/> poil de bourse <input type="checkbox"/>		
Transmis le : / / 20 à : _____		
<i>Si possible :</i>		
Sexe : Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input type="checkbox"/> Prise de poids : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Estimation de l'âge : Jeune <input type="checkbox"/> Jeune adulte <input type="checkbox"/> Adulte <input type="checkbox"/>		
Poids : _____		
Etat général : Très bon <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais <input type="checkbox"/> Indéterminé <input type="checkbox"/>		
Signes particuliers : _____		
RECUPERATION CADAVERES PAR LE SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ONCFS		
Lieu de transfert du cadavre : SD : _____ Commune : _____		
Numéro de la boucle auriculaire d'identification : _____		
Merci de retourner cette fiche à : ONCFS, Christelle Bellanger, 255 route de Bonnes, 86000 Poitiers mail : christelle.bellanger@oncfs.gouv.fr Tél : 05.49.52.01.50 accompagnée des photographies de l'animal, des poils (dans une enveloppe en papier) et de la localisation du site de capture sur une carte.		



Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°121 : Organiser les réseaux de fournisseurs de données pour stimuler la remontée d'informations opportunistes (piégeage accidentel, observations, cadavres)

Objectifs :

Aucun, mais action liée aux actions n°111 et n°112.

Principales actions réalisées et résultats :

- Réalisation et diffusion d'une fiche pour accompagner la remontée des données
- Réactivation du réseau de référents (action n°211)
- Début de centralisation des bilans de piégeage disponibles aux DDT(M)s

FICHE D'IDENTIFICATION MUSTELIDES A REMPLIR PAR LE REFERENT DU RESEAU

<p align="center">INFORMATIONS SUR LE REFERENT DU RESEAU</p> <p>Nom et prénom du référent : _____</p> <p>Lieu et heure de départ : _____</p> <p>Lieu et heure d'arrivée sur le site de capture : _____</p> <p>Heure et lieu de retour : _____</p> <p>Etape éventuelle : _____</p> <p>Kilométrage total : _____</p>		Observations
<p align="center">INFORMATIONS SUR LA CAPTURE Date : _____</p> <p>Nom et prénom du piégeur : _____ Tél : _____</p> <p>Département : _____ Commune : _____ Zone / Lieu dit : _____</p> <p>Rivière : _____ Bassin : _____</p> <p>Circonstance de la capture : piégeage ragondin <input type="checkbox"/> piégeage mustélides <input type="checkbox"/></p> <p>Autres : _____</p> <p>Type de piège : _____ Coordonnées XY (Lambert 93) : _____</p> <p><small>Lieu précis de la capture : Joindre à la fiche, une carte (1/25000) pointant le lieu précis de la capture Coordonnées GPS pour les référents équipés de GPS</small></p>		
<p align="center">INFORMATIONS SUR L'ANIMAL CAPTURE</p> <p>Vison d'Europe <input type="checkbox"/> Vison d'Amérique <input type="checkbox"/> Putois <input type="checkbox"/> Autres : _____ <input type="checkbox"/></p> <p>Photographies (obligatoires) : tête face <input type="checkbox"/> tête profil <input type="checkbox"/> corps <input type="checkbox"/> poil de bourse <input type="checkbox"/></p> <p>Transmises le : / / 20 à : _____</p> <p><small>Si possible :</small></p> <p>Sexe : Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input type="checkbox"/> Prise de poids : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Estimation de l'âge : Jeune <input type="checkbox"/> Jeune adulte <input type="checkbox"/> Adulte <input type="checkbox"/></p> <p>Poids : _____</p> <p>Etat général : Très bon <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais <input type="checkbox"/> Indéterminé <input type="checkbox"/></p> <p>Signes particuliers : _____</p>		
<p align="center">RECUPERATION CADAVRES PAR LE SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ONCFS</p> <p>Lieu de transfert du cadavre : SD : _____ Commune : _____</p> <p>Numéro de la boucle auxiliaire d'identification : _____</p> <p><small>Merci de retourner cette fiche à : ONCFS, Christelle Bellanger, 255 route de Bonnes, 86000 Poitiers mail : christelle.bellanger@oncfs.gouv.fr Tél : 05.49.52.01.50 accompagnée des photographies de l'animal, des poils (dans une enveloppe en papier) et de la localisation du site de capture sur une carte.</small></p>		

→ Pas d'objectif clair mais l'organisation de la remontée des données se démultiplie et s'organise



Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°122 : Utilisation de l'outil génétique pour l'identification de l'espèce Vison d'Europe

Objectifs :

- 1 : Disposer d'un protocole de récolte et de stockage de ce matériel génétique ; le diffuser*
- 2 : Monter un partenariat avec un laboratoire disposant des références nécessaires sur le Vison d'Europe*
- 3 : Proposer un listing des personnes susceptibles d'effectuer ces prélèvements (référents ?)*
- 4 : Communiquer dans ce sens auprès des réseaux de référents*
- 5 : Procéder à la collecte et le suivi des matériels récoltés*



Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°122 : Utilisation de l'outil génétique pour l'identification de l'espèce Vison d'Europe

Principales actions réalisées et résultats :

- Récolte d'échantillons (cadavres, poils et crottes) dans le cadre des protocoles : prospection en faveur du Vison d'Europe (action n°123) et lutte contre le Vison d'Amérique (action n°223)





Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°122 : Utilisation de l'outil génétique pour l'identification de l'espèce Vison d'Europe

Principales actions réalisées et résultats :

- Récolte d'échantillons (cadavres, poils et crottes) dans le cadre des protocoles : prospection en faveur du Vison d'Europe (action n°123) et lutte contre le Vison d'Amérique (action n°223)
- Centralisation et bancarisation des échantillons à l'ONCFS
- Gestion grâce à la base de données dédiée (action n°111)
- Début de réflexion sur les analyses génétiques possibles en fonction des questions ciblées

→ *Objectifs 1, 3 et 4 : atteints*

→ *Objectifs 2 et 5 partiellement atteints : les actions sont initiées (discussion avec les laboratoires en cours)*



Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

Objectifs :

1 : Avoir prospecté tout le secteur d'étude prioritaire dans un pas de temps de 5 ans (2015-2020)

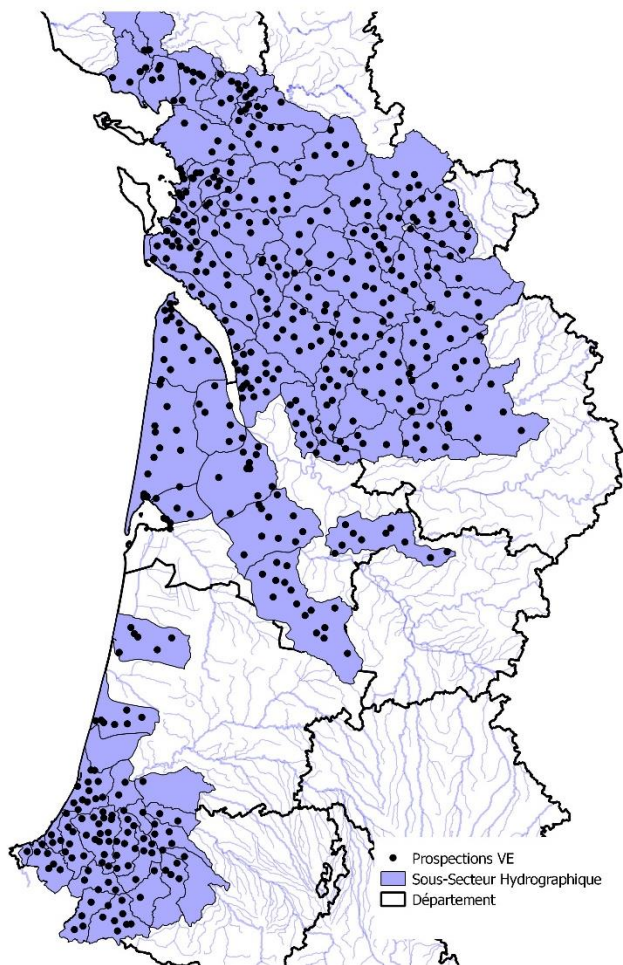
2 : Avoir testé 5 méthodes : piégeage ciblé, ADN environnemental, tunnels à empreintes, pièges à poils, pièges photos appâtés



Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

1) Prospections ciblées :

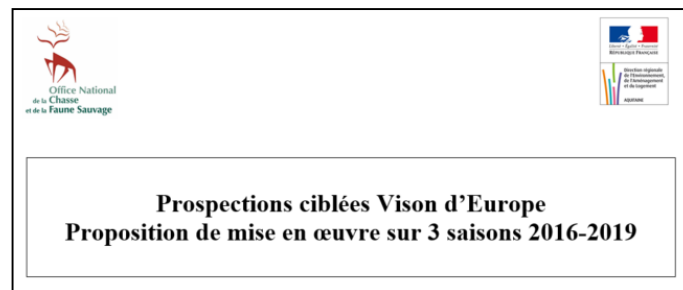


Protocole initial (commencé en 2016) :

- **371 campagnes**
- entre 2016 et 2019
- Données de présence > 2004

Protocole adapté (mars 2018) :

- 371 + 148 = **519 campagnes**
- entre 2016 et 2019
- Données de présence > 2004



Protocole de capture

Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

1) Prospections ciblées :

Position des cages sur le terrain:

- 10 cages installées sur 10 nuits consécutives ou 2x4 nuits (hors week-end)
- Cages réparties en 3-4 groupes couvrant approximativement 3 km de rivière ou 3 km² de marais

Appât : sardines à l'huile

Période :

Septembre → mars






Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

1) Prospections ciblées :

Fiche de saisie des résultats de prospection :

 **Opérations de capture de Vison d'Europe**

Responsable de la campagne (nom + structure)

Autres intervenants


Bassin versant Communes

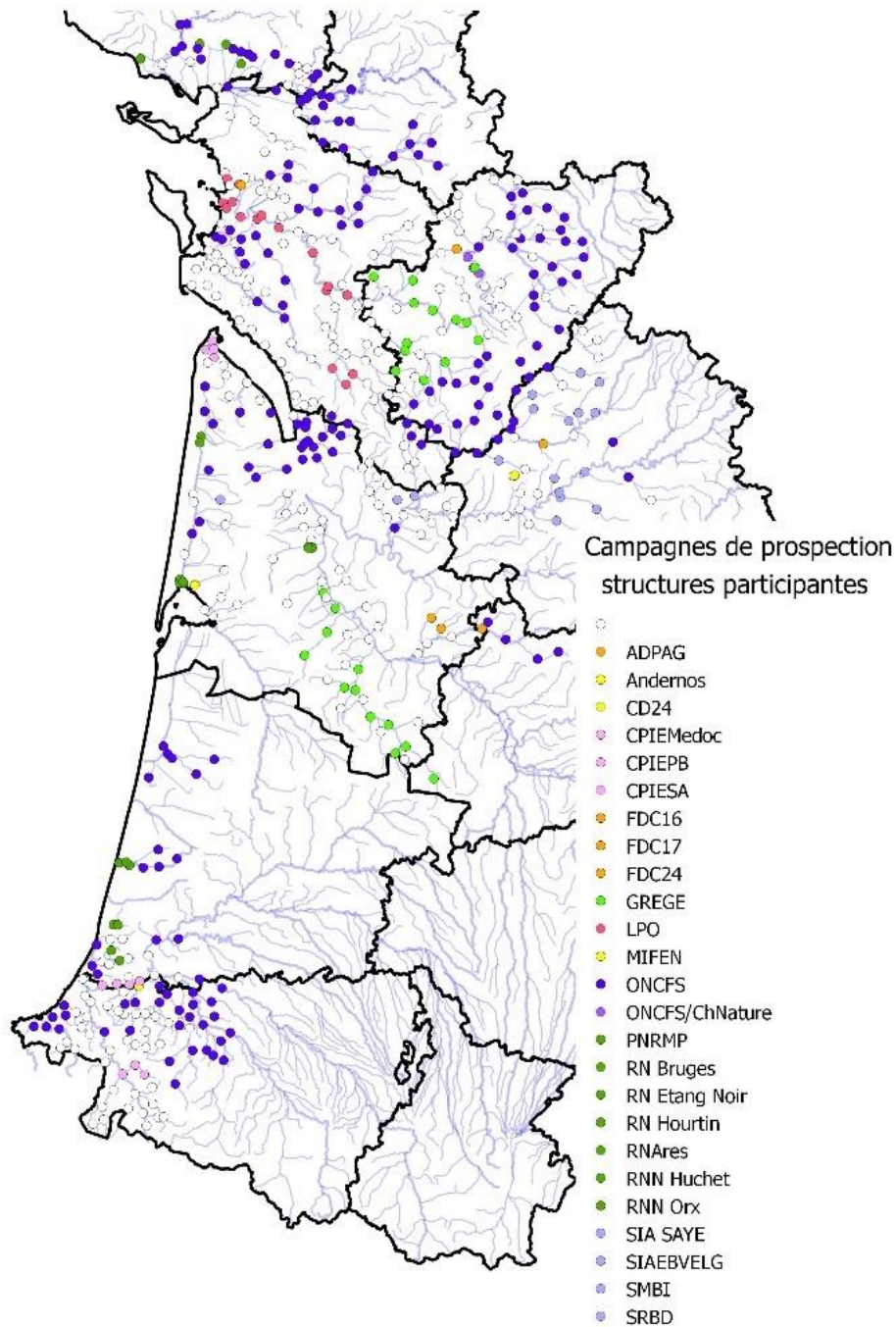
Date de début (journée où les pièges sont tendus) Nombre de nuits où les pièges ont été tendus

Bilan des captures (préciser l'espèce en cas de capture, 0 si pas de capture, et barrer les cases correspondant à des nuits pièges non tendus)

	Nuit 1	Nuit 2	Nuit 3 [⊗]	Nuit 4	Nuit 5 [⊗]	Nuit 6 [⊗]	Nuit 7 [⊗]	Nuit 8	Nuit 9 [⊗]	Nuit 10	Nuit 11
Piège 1	-	-	-	rat	-	-	-	-	-	rat	
Piège 2	rat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Piège 3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Piège 4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Piège 5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Piège 6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	rat	
Piège 7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Piège 8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Piège 9	⊕	rat	rat	-	-	-	-	houssey	-	-	
Piège 10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

⊕ : détente
⊗ : changement appât

Page 1 sur 2 

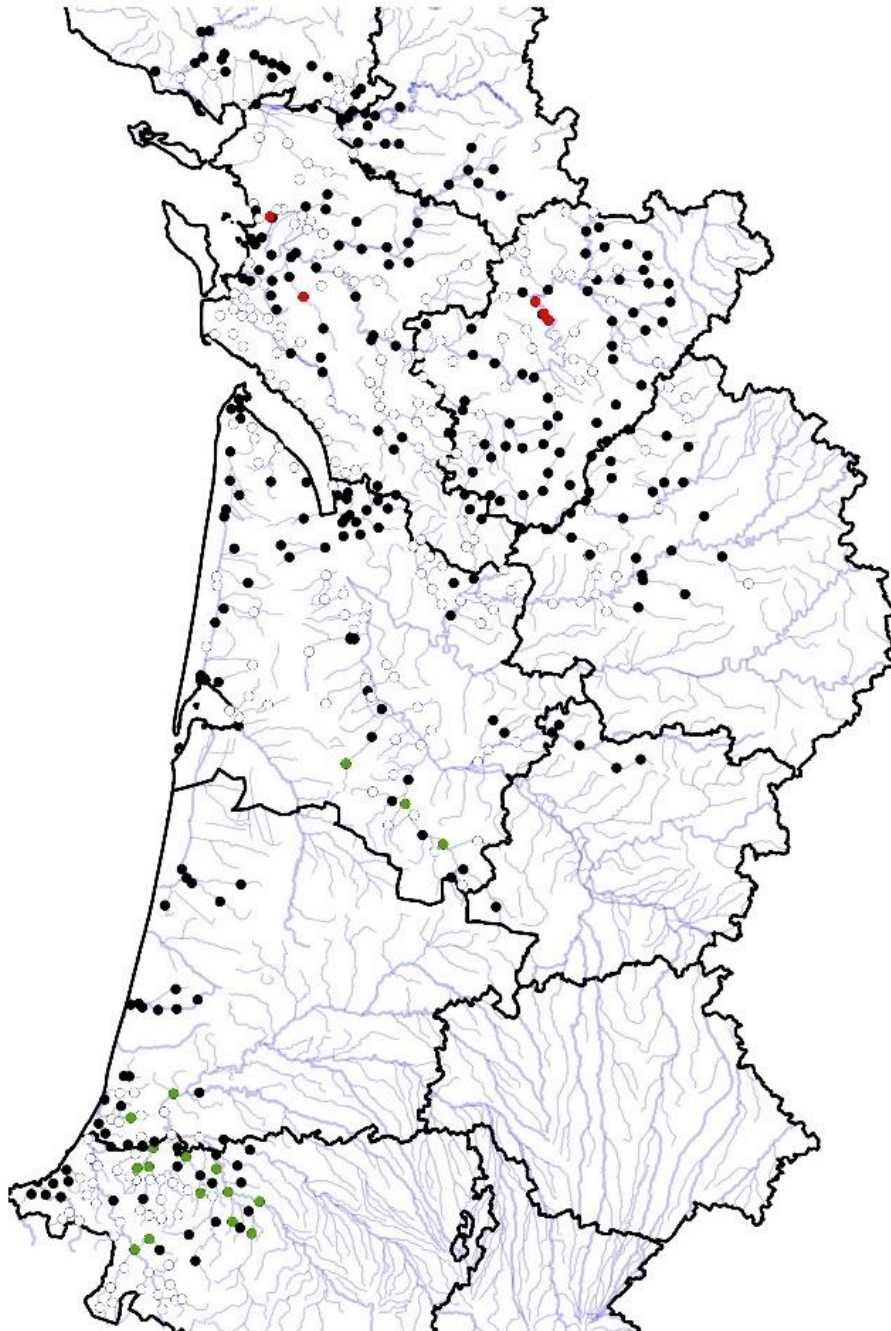


Année	Nombre de prospections réalisées	Nombre de nuits de prospections
2015	0	0
2016	36	3038
2017	126	11 066
2018	117	11 308
Total	279	25 412



$$279/519 = 54\%$$

Résultats des prospections en 1^{er} janv. 2015 et 31 déc. 2018 :



○ Campagnes non réalisées

● Campagnes négatives

● 10 Visons d'Europe capturés

2 ♂ et 1 ♀ en 2017

3 ♂ et 4 ♀ en 2018

} PNAi + LIFE

● 20 Visons d'Amérique (en 17 prospections)

→ Euthanasie immédiate sur place

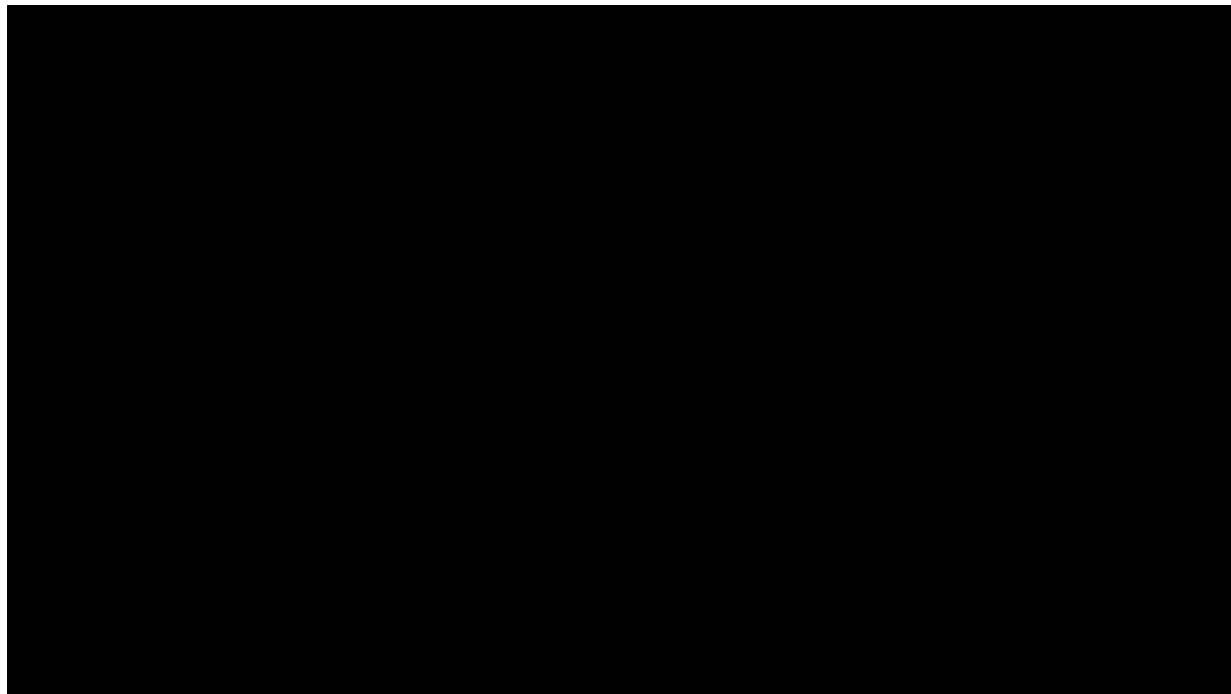


Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

1) Prospections ciblées :

Résultats des prospections en 1^{er} janv. 2015 et 31 déc. 2018 :






Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

2) Autres méthodes testées :

Connaissance & gestion des espèces

Vers une nouvelle méthode de détection des espèces de mammifères semi-aquatiques : étude pilote et approche « Metabarcoding ADN »



**JULIEN STEINMETZ¹,
SANDRINE RUETTE²,
THOMAS RUYS³,
PAULINE JEAN⁴,
TONY DEJEAN⁴**

¹ ONCFS, Délégation régionale Occitanie, cellule technique Sud-Ouest – Toulouse.
² ONCFS, Direction de la recherche et de l'expertise, Unité Prédateurs et animaux déprédateurs – Brieux.
³ Cstude Nature – Chemin du Moulinac, 33185 Le Hallan.
⁴ SPICEN – 17, rue du Lac Saint-André, 73370 Le Bourget-du-Lac.

Le développement de techniques permettant la détection de fragments d'ADN présents dans l'environnement ouvre des perspectives nouvelles pour l'étude et le suivi de la biodiversité. Ces méthodes d'investigation de pointe ont déjà donné des résultats très prometteurs pour de nombreux groupes d'espèces en milieu aquatique. Devant les attentes d'amélioration des connaissances sur la répartition de certaines espèces de mammifères, notamment le vison d'Europe, nous avons cherché à évaluer les possibilités d'application de ces techniques au groupe des mammifères semi-aquatiques.

Connaissance & gestion des espèces | 11

- ADN environnemental

- Analyse génétique à partir d'échantillons d'eau
- 12 espèces de mammifères semi-aquatiques recherchées

→ Résultats : technique non performante actuellement (effort échantillonnage, coût, détectabilité) pour de la recherche de Vison d'Europe, Vison d'Amérique et Putois d'Europe



Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

2) Autres méthodes testées :



- ADN environnemental
- Créancement d'un chien à la recherche de crotte de Vison d'Europe et de Vison d'Amérique

PNAi

- Pièges photos appâtés
- Pièges à poils
- Pièges à empreintes

**LIFE
Vison**

En cours
de test



Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

→ *Objectifs partiellement atteints* :

1. 51% des campagnes de prospection ont été réalisés au 31/12/2018.
L'augmentation en cours de programme du nombre de prospections à réaliser explique une partie du retard (148 campagnes rajoutées, soit quasiment un tiers du nombre prévu au départ)
2. Toutes les méthodes envisagées pour la détection du Vison d'Europe au sein du PNAi ont été ou sont en cours de test dans le cadre du PNAi ou du LIFE-MAMMAQ.



Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°124 : Caractériser les noyaux de populations identifiés

Objectif :

1 : Caractériser l'état des noyaux de population : territoires occupés, statut dynamique de la population (a-t-on affaire à un ou plusieurs individus isolés ou à une population reproductrice ?)

Principales actions réalisées et résultats :

- Dans le cadre du PNAi :
 - Pas de mise en œuvre spécifique car action n°123 non terminée
 - Informations potentielles via analyses génétiques (en attente des résultats)



Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Action n°124 : Caractériser les noyaux de populations identifiés

Principales actions réalisées et résultats :

- Dans le cadre du Programme LIFE Vison :
 - 7 Visons d'Europe (du 16 et 17) : puce électronique d'identification


→ L'objectif n'est pas atteint.

Dans le cadre du programme LIFE Vison l'action a été initiée.




Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

	N° action	Priorité	Actions
Valorisation des données existantes	111	1	Gestion de la base de données Vison d'Europe, Putois d'Europe, Vison d'Amérique
	112	1	Valorisation concertée des données disponibles chez les structures partenaires
Caractérisation des noyaux de population de Vison d'Europe	121	1	Organiser les réseaux de fournisseurs de données pour stimuler la remontée d'informations opportunistes (piégeage accidentel, observations, cadavres)
	122	1	Utilisation de l'outil génétique pour l'identification de l'espèce Vison d'Europe
	123	1	Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes
	124	2	Caractériser les noyaux de populations identifiés

 Mise en œuvre totale ou à poursuivre

 Mise en œuvre partielle

 Non mise en œuvre



Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature



Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

	N°action	Priorités	Actions
Limiter la mortalité liée aux effets de la lutte contre les organismes classés nuisibles	211	1	Limiter les mortalités de Vison d'Europe par l'amélioration de l'efficacité des réseaux de référents
	212	1	Veiller à une bonne adéquation entre la mise en œuvre des disponibilités réglementaires en local et les enjeux de conservation du Vison d'Europe
Lutter contre le Vison d'Amérique	221	1	Actualisation de l'aire de répartition du Vison d'Amérique à partir des données existantes
	222	1	Monter, réactiver et animer des réseaux de piégeage et de lutte contre le Vison d'Amérique
	223	1	Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis
	224	2	Organiser des opérations d'élimination du Vison d'Amérique sur les sous-secteurs hydrographiques définis comme prioritaires
	225	1 ou 2	Lutte réactive en cas de découverte d'un nouveau noyau de Vison d'Amérique pouvant à terme menacer les populations de Vison d'Europe
	226	-	Sécurisation des élevages en activités



Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

	N°action	Priorités	Actions
Amélioration de l'habitat	231	1	Limiter les actions de gestion de l'habitat néfastes au Vison d'Europe
	232	1	Limiter les risques de mortalité par collision routière



Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 211 : Limiter les mortalités de Vison d'Europe par l'amélioration de l'efficacité des réseaux de référents

Objectifs :

1 : Amélioration de l'efficacité du réseau de référents

2 : Actualiser la formation de ces référents

3 : Communiquer auprès des piégeurs agréés ou non agréés afin de systématiser le recours à ces référents

Principales actions réalisées et résultats :

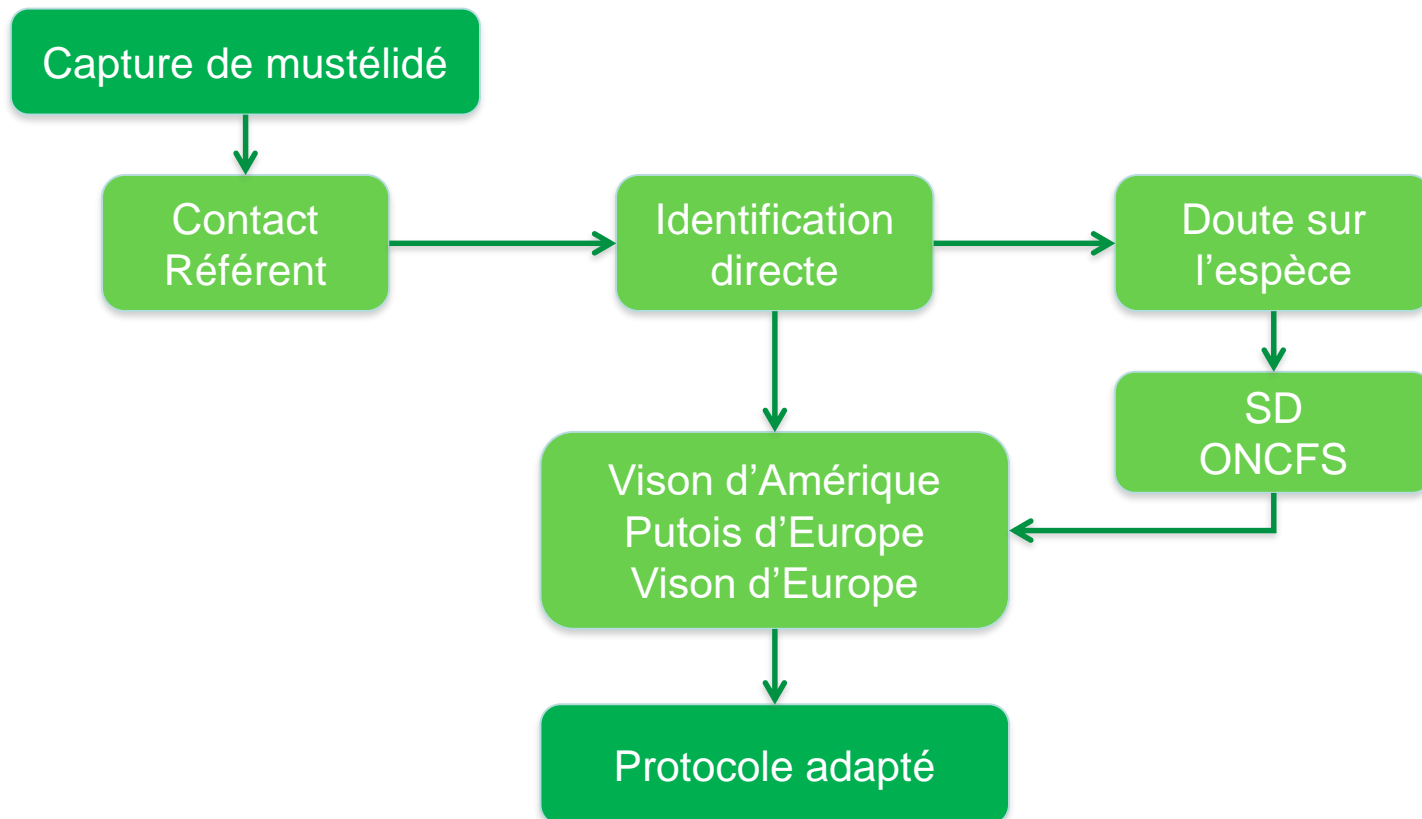
- Redynamiser le réseau des référents départementaux (n=240)
- Mise à jour de la formation des « Référents Vison »
- 6 formations réalisées en 2018 pour 8 départements (85, 79, 16, 17, 33, 24, 40, 64)
- Procédure d'identification des mustélidés par les référents



Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 211 : Limiter les mortalités de Vison d'Europe par l'amélioration de l'efficacité des réseaux de référents

➤ Présentation du schémas de référents





Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 211 : Limiter les mortalités de Vison d'Europe par l'amélioration de l'efficacité des réseaux de référents

Principales actions réalisées et résultats :

- Mise à jour des arrêtés > contact des référents
- Formation annexe > « hors référent » comme RNN, Agents Techniques ou les piégeurs (avec agents de l'ONCFS)

→ *Objectifs partiellement atteints :*

1. Dans tous les départements où l'arrêté référent est à jour, le réseau est réactif 7j/7.
2. Aucune formation des référents Vison d'Europe dans le 32 et 65
3. Un seul mémento à l'usage des piégeurs est diffusé > 85



Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 212 : Veiller à l'adéquation entre la mise en œuvre des disponibilités réglementaires en local et les enjeux de conservation du Vison d'Europe

Objectifs :

- 1 : Veille réglementaire « Destruction nuisibles » au niveau national > cohérence avec la conservation du Vison d'Europe,*
- 2 : Evaluer les dispositions limitatives > piègeurs non agréés et/ou non structurés*
- 3 : Assurer une bonne application des réglementations au niveau local, (sensibilisation, échanges > améliorer la mise en œuvre de ces contraintes sur le terrain, contrôle)*

Principales actions réalisées et résultats :

- En 2016, avis positif du CNCFS pour le maintien du « trou à Vison »
- Bromadiolone > 2015 distance au cours d'eau
- Classement du Vison d'Amérique en « Espèce Exotique Envahissante »
 - Europe, non en 2017 (peut-être en 2019)
 - France métropolitaine, oui en 2018



Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 212 : Veiller à l'adéquation entre la mise en œuvre des disponibilités réglementaires en local et les enjeux de conservation du Vison d'Europe

Objectifs :

- 1 : Veille réglementaire « Destruction nuisibles » au niveau national > cohérence avec la conservation du Vison d'Europe,*
- 2 : Evaluer les dispositions limitatives > piègeurs non agréés et/ou non structurés*
- 3 : Assurer une bonne application des réglementations au niveau local, (sensibilisation, échanges > améliorer la mise en œuvre de ces contraintes sur le terrain, contrôle)*

→ *Objectifs partiellement atteints :*

1 et 3 atteints

2. Objectif non initié



Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 221 : Actualisation de l'aire de répartition du Vison d'Amérique à partir des données existantes

Objectifs :

1 : Actualisation et analyse comparative de la répartition du Vison d'Amérique dans le grand Sud-Ouest

2 : Publier un rapport sur ce point et le diffuser par les voies habituelles du PNA.

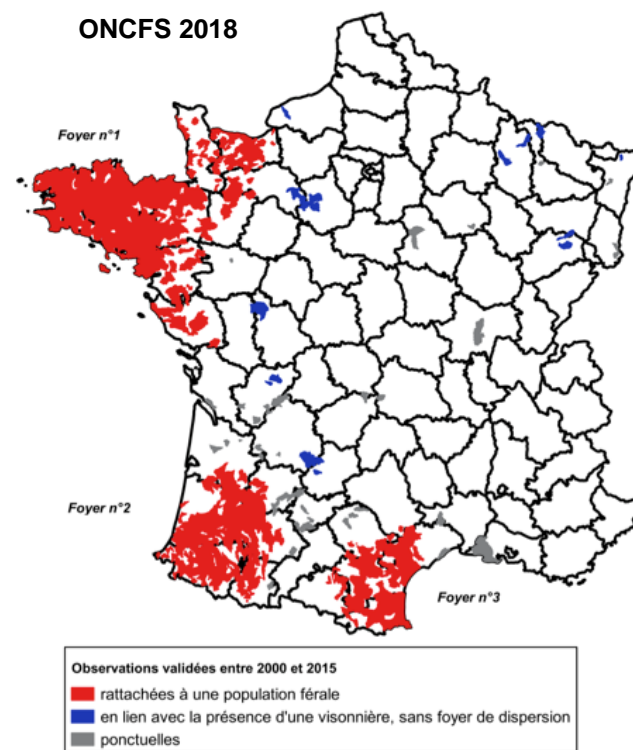
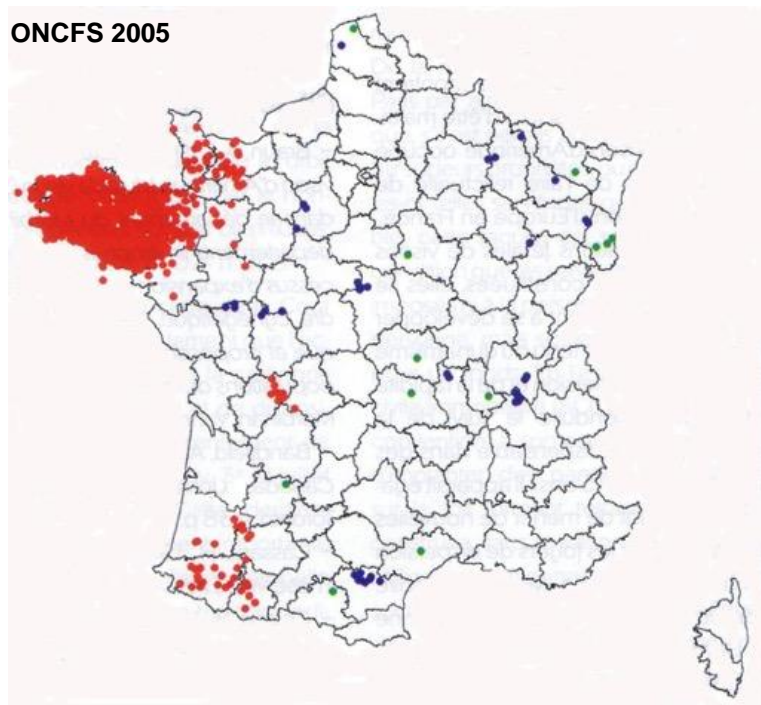
Principales actions réalisées et résultats :

- 2015 > mise en œuvre de l'étude
- 2018 > publication dans la revue Faune Sauvage (n°318)



Action n° 222 : Monter, réactiver et animer des réseaux de piégeage et de lutte contre le Vison d'Amérique

- Evolution de la répartition du Vison d'Amérique (2005-2015)





Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 221 : Actualisation de l'aire de répartition du Vison d'Amérique à partir des données existantes

Objectifs :

1 : Actualisation et analyse comparative de la répartition du Vison d'Amérique dans le grand Sud-Ouest

2 : Publier un rapport sur ce point et le diffuser par les voies habituelles du PNA.

Principales actions réalisées et résultats :

- 2015 > mise en œuvre de l'étude
- 2018 > publication dans la revue Faune Sauvage (n°318)

→ *Objectifs 1 & 2 atteints*



Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 222 : Monter, réactiver et animer des réseaux de piégeage et de lutte contre le Vison d'Amérique

Objectifs :

Aucun objectif n'était clairement attribué à cette action

Principales actions réalisées et résultats :

- Depuis 2018 > participation de piégeurs à certaines formations « référents vison »
- Projet de formation spécifique piégeurs avec les fédérations de chasse

→ *Actions en cours de réalisation*



Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 223 : Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

Objectifs :

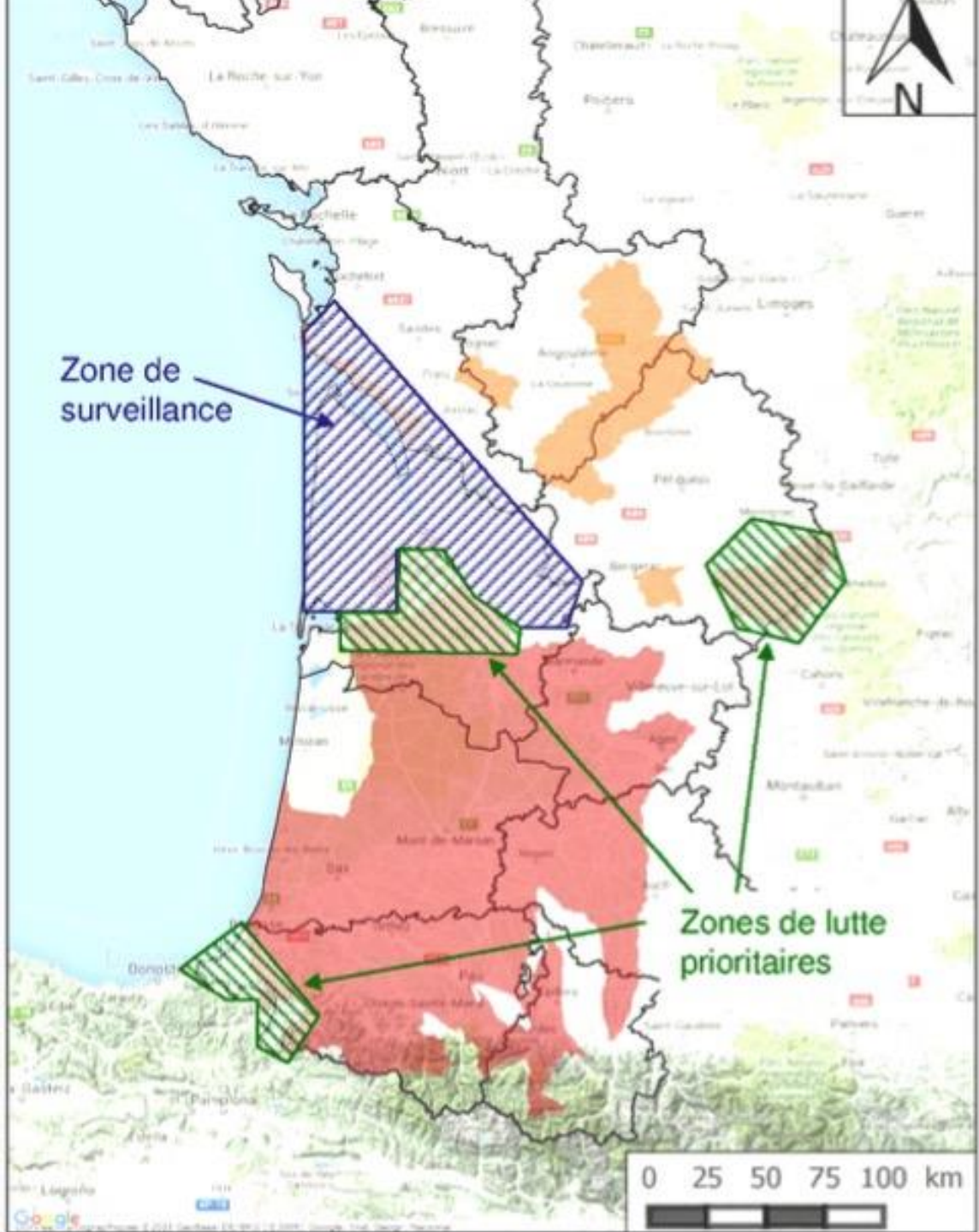
1 : Réaliser une étude de faisabilité de cette action

2 : Initier la mise en œuvre suite aux conclusions de cette étude de faisabilité

Principales actions réalisées et résultats :

- 2015 : Etude bibliographique, étude de faisabilité de lutte contre le VA (ONCFS)
- 2016 : Trame méthodologique de lutte contre le Vison d'Amérique avec « radeau à empreinte »

➤ Illustration de la trame méthodologique de lutte





Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 223 : Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

Objectifs :

1 : Réaliser une étude de faisabilité de cette action

2 : Initier la mise en œuvre suite aux conclusions de cette étude de faisabilité

Principales actions réalisées et résultats :

- 2015 : Etude bibliographique, étude de faisabilité de lutte contre le VA (ONCFS)
- 2016 : Trame méthodologique de lutte contre le Vison d'Amérique et mise en place des premiers radeaux
- 2017 : Actualisation du protocole de lutte



Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 223 : Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

- Illustration d'un radeau

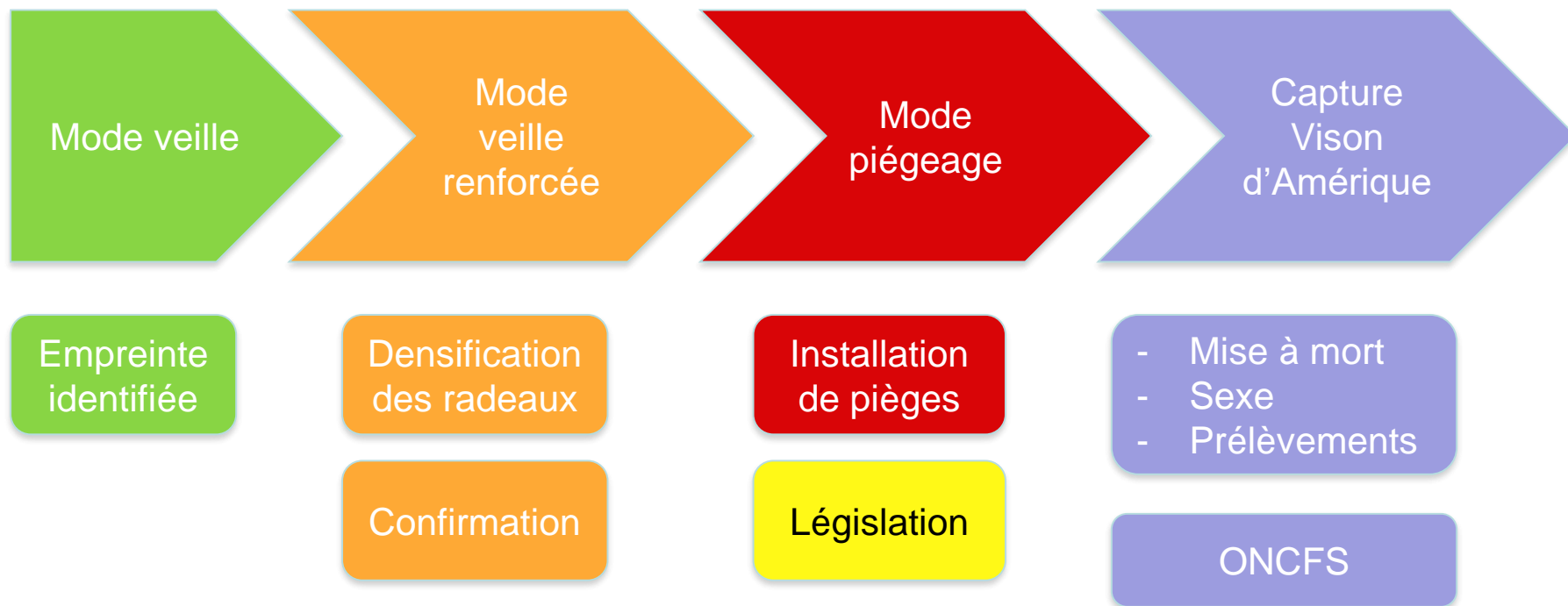




Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 223 : Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

➤ **Protocole de lutte actuellement en cours**





Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 223 : Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

Objectifs :

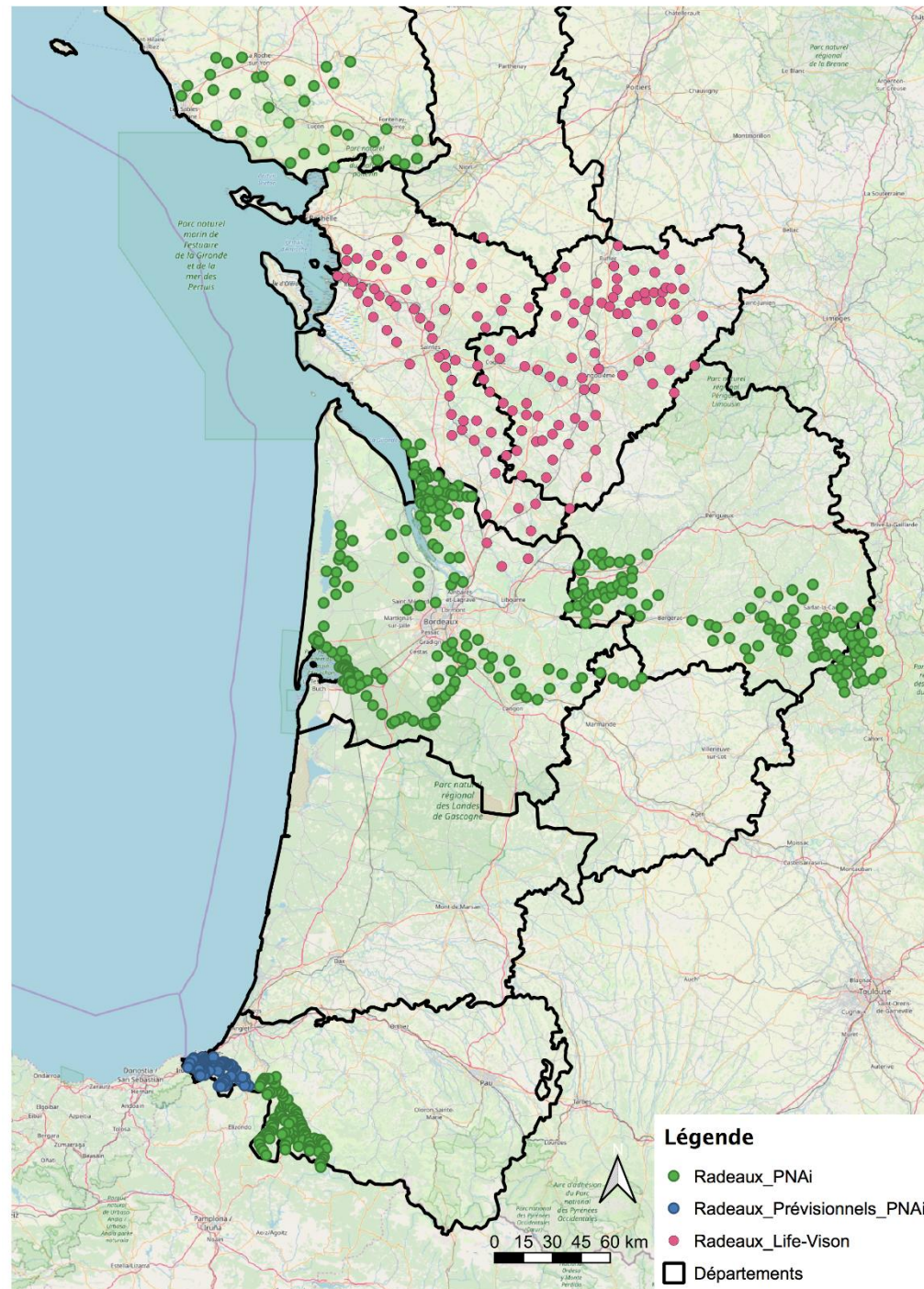
1 : Réaliser une étude de faisabilité de cette action

2 : Initier la mise en œuvre suite aux conclusions de cette étude de faisabilité

Principales actions réalisées et résultats :

- 2015 : Etude bibliographique, étude de faisabilité de lutte contre le VA (ONCFS)
- 2016 : Trame méthodologique de lutte contre le Vison d'Amérique et mise en place des premiers radeaux
- 2017 : Amélioration du protocole de lutte
- 2017 - 2018 : Poursuite de l'installation du réseau de radeaux

➤ Positionnement général des radeaux





Action n° 223 : Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

Objectifs :

1 : Réaliser une étude de faisabilité de cette action

2 : Initier la mise en œuvre suite aux conclusions de cette étude de faisabilité

Principales actions réalisées et résultats :

- 2015 : Etude bibliographique, étude de faisabilité de lutte contre le VA (ONCFS)
- 2016 : Trame méthodologique de lutte contre le Vison d'Amérique et mise en place des premiers radeaux
- 2017 : Amélioration du protocole de lutte
- 2017 - 2018 : Poursuite de l'installation du réseau de radeaux
- 2016 - 2018 : 487 radeaux, 112 positifs, 7 captures



Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 223 : Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

➤ **Bilan du suivi radeau 2016 - 2018**

Secteurs PNAi	Nb de Radeaux	Nb de Positifs	Nb de Captures
Gironde / Ouest Dordogne	269	36	7
Est Dordogne	82	10	0
Sud-PA	101	66	0
(Vendée)	35	0	0
Bilan	487	112	7



Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 223 : Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

Objectifs :

1 : Réaliser une étude de faisabilité de cette action

2 : Initier la mise en œuvre suite aux conclusions de cette étude de faisabilité

→ *Objectifs 1 & 2 atteints*

Note : Pour 2019 : bilan plus avantageux notamment avec la lutte VA sur le secteur Sud-PA > 31 captures de VA depuis janvier (MIFEN)



Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 224 : Organiser des opérations d'élimination du Vison d'Amérique sur les sous-secteurs hydrographiques définis comme prioritaires

Objectif :

1 : diminuer la population de Visons d'Amérique sur ces sous-secteurs et les bassins versants associés. Pour chaque territoire, une zone de lutte devra être définie

Principales actions réalisées et résultats :

- Aucune donnée de Vison d'Europe sur les secteurs de Vison d'Amérique (PNAi, entre 2015 et 2018) > **Pas d'intervention**

→ *Objectif 1 atteint*



Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Action n° 225 : Lutte réactive en cas de découverte d'un nouveau noyau de Vison d'Amérique pouvant à terme menacer les populations de Vison d'Europe

Objectifs :

1 : En cas de découverte d'un individu de Vison d'Amérique : mettre en place un suivi par radeaux à traces sur le bassin versant et les bassins connectés (à définir au cas par cas) sur une durée d'un an minimum

2 : Déclencher une opération de piégeage dès que le suivi se révèle positif

Principales actions réalisées et résultats :

- Mise en place du suivi « Radeaux » fin 2018 (effective janv.2019)
- Pas de phase de piégeage engagée

→ *Objectif 1 et 2 atteints*



Action n° 226 : Sécurisation des élevages en activité

Objectifs :

1 : Actualiser le document général traitant de la réactivité en cas d'échappée massive,
2 : Mettre en œuvre dans chaque élevage une réflexion sur leur caractère hermétique au quotidien, et sur la base du document traitant des échappées massives, de définir un plan d'actions spécifique.

➤ Evolution du nombre d'élevages de VA (2013-2018)

	2013	2016	Déc. 2018
Nb élevages en France	20	10	7
Nb élevages en zone PNAi	6	4	2

Les deux restant se situent dans le 64 et 79



Action n° 226 : Sécurisation des élevages en activité

Principales actions réalisées et résultats :

- Pour l'élevage du 79 : dernière visite de contrôle 2017, en bon état de conformité (doubles clôtures, batterie de pièges)
- Pour l'élevage du 64 :
 - 2012 : « Installation Classée pour la Protection de l'Environnement » (ICPE), seule la DDCSPP 64 est habilitée au contrôle
 - 2017 : Premier contrôle sur rendez-vous (15 points prévus : conception installations, le bien-être animal, gestion des eaux pluviales, les aliments...)
 - 2018 : Demande conjointe DREAL/ONCFS > contrôle conjoint **DDCSPP 64 / ONCFS**
Observations correctives à engager.



Action n° 226 : Sécurisation des élevages en activité

- 2018 : ONCFS a réalisé un protocole de contrôle sur la porosité des élevages
 - MTES Demande de contrôle ONCFS – DREAL (politique de lutte contre les espèces envahissantes)
 - Réunion organisationnelle en cours, objectif de contrôle fin 2019

→ *Objectifs partiellement atteints :*

1. Pas de mise à jour du document sur la réactivité en cas d'échappée massive
2. Partiellement atteint



Action n° 231 : Limiter les actions de gestion de l'habitat néfastes au Vison d'Europe

Objectifs :

1 : Disposer d'un listing complet et simplifié des actions de gestion à risque sur l'espèce, en se basant notamment sur le guide de bonnes pratiques existant,

2 : Dans un second temps :

- Former les opérateurs Natura 2000 et syndicats de rivières à identifier ces pratiques à risques,*
- Les inciter à effectuer un diagnostic de leurs pratiques et à les limiter au maximum,*
- Si de bonnes volontés émergent, une réflexion pourrait également être menée pour améliorer les capacités d'accueil sur les territoires concernés.*



Action n° 231 : Limiter les actions de gestion de l'habitat néfastes au Vison d'Europe

Principales actions réalisées et résultats :

- Guide des « bonnes pratiques » pour la conservation du Vison d'Europe non mis à jour
- Listing des « pratiques à risques » pour le Vison d'Europe n'est pas réalisé
- **Recrutement d'une Chargée de mission novembre 2018**
 - Réponses aux sollicitations des gestionnaires de Natura 2000
 - Courrier de prise de contact aux gestionnaires

→ Objectifs 1 et 2 non atteints mais engagés



Action n° 232 : Limiter les risques de mortalité par collision routière

Objectifs :

- 1 : *Etablir un bilan généralisé des actions conduites dans ce domaine*
- 2 : *Evaluer les zones les plus prioritaires (méthodologie et vérification sur le terrain)*
- 3 : *Effectuer une hiérarchisation des ouvrages sur, a minima, une ou deux zones d'action, financement et mise en oeuvre*

Principales actions réalisées et résultats :

- 2016, Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement Sud-Ouest (CEREMA SO)
 - Méthodologie de cartographie de hiérarchisation des points noirs de collisions
Visons - infrastructures routières
 - bilan des actions de requalification de franchissements hydrauliques (hors PC)
 - tableau de bord géo-référencé de l'ensemble des intersections routes – milieux humides sur les 11 départements
 - **Méthodologies différentes > objectif d'harmonisation pour PNA3**



Action n° 232 : Limiter les risques de mortalité par collision routière



Principales actions réalisées et résultats :

- 2018, Volonté d'agir concrètement > priorisation de zone d'action > **Gironde**
 - Travail de synthèse sous SIG en fonction des données
 - CEREMA SO
 - Collisions ONCFS
 - Perméabilité des ouvrages dans le 16 et le 17 (Life Vison)
 - Perméabilité des ouvrages réalisée pour la LGV-SEA
 - Nombreux échanges (PNAi – Financeurs)
 - **Choix de 41 ouvrages à requalifier pour fin 2019 avec le CG 33**

→ Objectifs 1 et 2 partiellement atteints

→ Objectif 3 atteint




Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

	N° action	Priorités	Actions
Limiter la mortalité liée aux effets de la lutte contre les organismes classés nuisibles	211	1	Limiter les mortalités de Vison d'Europe par l'amélioration de l'efficacité des réseaux de référents
	212	1	Veiller à une bonne adéquation entre la mise en œuvre des disponibilités réglementaires en local et les enjeux de conservation du Vison d'Europe
Lutter contre le Vison d'Amérique	221	1	Actualisation de l'aire de répartition du Vison d'Amérique à partir des données existantes
	222	1	Monter, réactiver et animer des réseaux de piégeage et de lutte contre le Vison d'Amérique
	223	1	Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis
	224	2	Organiser des opérations d'élimination du Vison d'Amérique sur les sous-secteurs hydrographiques définis comme prioritaires
	225	1 ou 2	Lutte réactive en cas de découverte d'un nouveau noyau de Vison d'Amérique pouvant à terme menacer les populations de Vison d'Europe
	226	-	Sécurisation des élevages en activités




Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

	N° action	Priorités	Actions
Amélioration de l'habitat	231	1	limiter les actions de gestion de l'habitat néfastes au Vison d'Europe
	232	1	limiter les risques de mortalité par collision routière

 Mise en œuvre totale ou à poursuivre

 Mise en œuvre partielle

 Non mise en œuvre



Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage



Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

	N° action	Priorités	Actions
Définition d'une stratégie de conservation et /ou de renforcement	311	1	Définition d'une stratégie de conservation et/ou de renforcement
Lancement fonctionnel de l'élevage	321	1	Définition des modalités de transfert
	322	1	Mise à disposition rapide d'animaux
Préparation des lâchers éventuels	331	2	Identification des territoires potentiels de lâchers
	332	2	Préparation des territoires retenus



Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°311 : Définition d'une stratégie de conservation et/ou de renforcement

Objectif :

1 : AST ONCFS : rédiger un cadre de réflexion définissant les questions à trancher afin de définir cette stratégie

2 : Collège d'experts réuni sous la coordination du Conseil Scientifique de l'ONCFS : répondre à ces questionnements.

3 : Conseil Scientifique de l'ONCFS : valider la stratégie proposée

4 : Conseil National de Protection de la Nature : effectuer une validation finale de la stratégie



Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°311 : Définition d'une stratégie de conservation et/ou de renforcement

Principales actions réalisées et résultats :

- Fin 2014, synthèse stratégies de réintroduction et retours d'expériences
 - Techniques, financiers, moyens humains etc.
 - Allemagne, Estonie, Espagne etc.

Scénarios de stratégie de conservation pour le futur élevage de
Visons d'Europe au parc animalier Zoodyssée à Chizé, France





Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°311 : Définition d'une stratégie de conservation et/ou de renforcement

Principales actions réalisées et résultats :

- Fin 2014, synthèse stratégies de réintroduction et retours d'expériences
- Le 16 avril 2015, audit externe
 - Nationale : M.Sarrazin, M.Steinmetz, Mme.Guinot-Ghestem, M.Moutou, M.Devillard
 - International : M.Maran, M.Podra, M.Michaux

Rapport d'audit sur la

**«Proposition de stratégie de conservation du Vison d'Europe
Mustela lutreola associée à l'élevage en France »**

présentée par Julien Steinmetz le 1^{er} juin 2015

Cet audit s'est déroulé en plusieurs étapes. Un premier échange entre François Sarrazin (Université Pierre et Marie Curie, CS ONCFS), Julien Steinmetz (DIR Sud-Ouest, ONCFS) et Murielle Guinot-Ghestem (CNERA PAD, ONCFS) a eu lieu le 16



Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°311 : Définition d'une stratégie de conservation et/ou de renforcement

Principales actions réalisées et résultats :

- Fin 2014, synthèse stratégies de réintroduction et retours d'expériences
- Le 16 avril 2015, audit externe
 - Nationale : M.Sarrazin, M.Steinmetz, Mme.Guinot-Ghestem, M.Moutou, M.Devillard
 - International : M.Maran, M.Podra, M.Michaux
- Le 3 juillet 2015, audit par le CS-ONCFS
- Le 10 septembre 2015, envoi des résultats au Ministère



Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°311 : Définition d'une stratégie de conservation et/ou de renforcement

Principales actions réalisées et résultats :

- Le 27 mai 2016, validation du document par le CNPN (avec PNAi)



- Plusieurs scénarii présentés mais pas de choix effectué
- A discuter dans le cadre de l'élaboration du PNA 3

→ Les objectifs 1, 2, 3 et 4 sont atteints



Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°321 : Définition des modalités de transfert

Objectif :

Aucun

Principales actions réalisées et résultats :

- Dans le cadre du PNA 2 : construction de l'élevage de Vison d'Europe à Zoodyssée (Villiers en Bois, Deux-Sèvres) → achevé en 2014
Financiers → Conseil Régional, Conseil Général des Deux-Sèvres, FEADER



© Zoodyssée



© Zoodyssée



Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°321 : Définition des modalités de transfert

zoodyssée

RESERVE ZOOLOGIQUE DE CALVIAC

© Zoodyssée

© Zoodyssée

© Zoodyssée

© Zoodyssée



Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°321 : Définition des modalités de transfert

Objectif :

Aucun

Principales actions réalisées et résultats :

- Dans le cadre du PNA 2 : construction de l'élevage de Vison d'Europe à Zoodyssée (Villiers en Bois, Deux-Sèvres) → achevé en 2014
- Mars 2014, définition des rôles : DREAL NA, Zoodyssée, ONCFS

→ Objectif : faire venir des Visons d'Europe d'Estonie via l' « European Endangered species Project » (compatibilité effective des conditions sanitaires, génétiques et réglementaires)



→ Pas d'objectif, mais action a permis l'arrivée d'individus dès 2015



Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°322 : Mise à disposition rapide d'animaux

Objectif :

Aucun

Principales actions réalisées et résultats :

- 20&21 mars 2015 : venue du coordinateur de l'EEP (Tiit Maran) à Zoodyssée





Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°322 : Mise à disposition rapide d'animaux

Objectif :

Aucun

Principales actions réalisées et résultats :

- 20&21 mars 2015 : venue du coordinateur de l'EEP (Tiit Maran) à Zoodyssée
- 2 avril 2015, arrivée de 2 Visons d'Europe de la Réserve Zoologique de Calviac





Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°322 : Mise à disposition rapide d'animaux

Objectif :

Aucun

Evolution du nombre de Visons captifs :

- 11 et 12 mai 2017 : ONCFS participe à la rédaction du « Long Term Management Plan of European Mink » (Roumanie)





Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°322 : Mise à disposition rapide d'animaux

Objectif :

Aucun

Evolution du nombre de Visons captifs :

- 11 et 12 mai 2017 : ONCFS participe à la rédaction du « Long Term Management Plan of European Mink » (Roumanie)
- Janvier 2018 : visite conjointe de Zoodyssée et de l'ONCFS en Espagne





Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°322 : Mise à disposition rapide d'animaux

Objectif :

Aucun

Evolution du nombre de Visons captifs :

	Mâles	Femelles
2015	1	1
2016	6	4
2017	5	4
2018	6	4



→ Pas de naissance (Zoodyssée & Réserve Zoologique de Calviac)



Mâles au comportement inapte à la reproduction : hyper-agressivité ou passivité



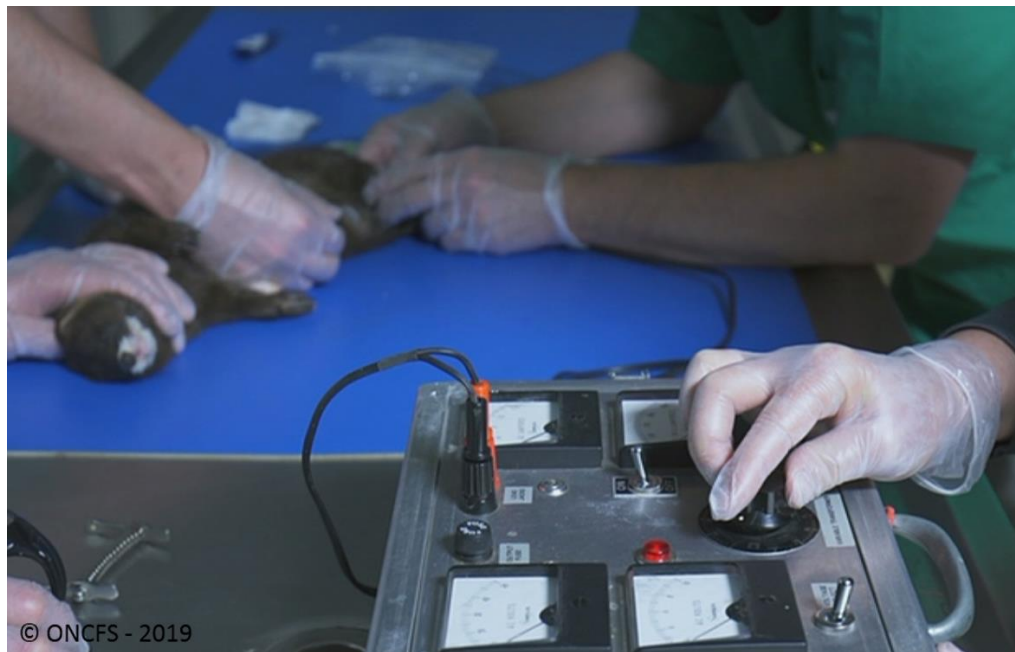
Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°322 : Mise à disposition rapide d'animaux

Objectif :

Aucun

- 25 mai 2016, tentative d'insémination artificielle :



→ Pas d'objectif

→ Pas de naissance, mais des avancées méthodologiques et techniques



Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°331 : Identification des territoires potentiels de lâchers

Objectif :

1 : Identifier les territoires potentiels de lâchers sur la base du rapport « Aires de réimplantation du Vison d'Europe : Etudes nécessaires pour identifier les aires les plus favorables à une réimplantation du Vison d'Europe » fourni en 2012 par le Bureau d'études Gaiadomo

Principales actions réalisées et résultats : aucune

- Objectif non atteint
- En attente des actions : prospections Vison d'Europe (n°123), caractérisation des noyaux de Vison d'Europe (n°124), stratégie de réintroduction clairement définie (n°311), naissances à Zoodyssée (n°322)



Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Action n°332 : Préparation des territoires retenus

Objectif :

1 : Assurer une bonne perception locale (notamment vis-à-vis des contraintes portant sur les activités de piégeage)

2 : Assurer un habitat de bonne qualité (politiques de conservation des habitats)

3 : Lutter contre les facteurs limitants : Vison d'Amérique et ouvrages de franchissement routier

4 : Préparer les conditions administratives de lâchers, notamment l'enquête publique

Principales actions réalisées et résultats : aucune


→ 4 Objectifs non atteints

→ En attente de l'action : identification des territoires potentiels de lâchers




Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

	N° action	Priorités	Actions
Définition d'une stratégie de conservation et /ou de renforcement	311	1	Définition d'une stratégie de conservation et/ou de renforcement
Lancement fonctionnel de l'élevage	321	1	Définition des modalités de transfert
	322	1	Mise à disposition rapide d'animaux
Préparation des lâchers éventuels	331	2	Identification des territoires potentiels de lâchers
	332	2	Préparation des territoires retenus

 Mise en œuvre totale ou à poursuivre

 Mise en œuvre partielle

 Non mise en œuvre



Axe 4 : Actions transversales



Axe 4 : Actions transversales

N° action	Priorités	Actions
41	-	Construction de plans de financement global et de projets
42	-	Coordination et animation interrégionale
43	-	Communication
44	-	Évaluation et rédaction du PNA 3



Axe 4 : Actions transversales

Action n° 41 : Construction de plans de financement global et de projets

Objectifs :

1 : *Etablir un plan de financement global et de projets.*

Principales actions réalisées et résultats :

- 2016, **plan de financement global** pluriannuel a été élaboré par Cistude Nature et l'ONCFS
 - Fiches actions non finalisées > non validées > **Plan de financement non validé**

Budget total estimé : 1 315 359 €

- 22% acquis – autofinancé (DREAL / ONCFS)
- 78% à obtenir



Axe 4 : Actions transversales

Action n° 41 : Construction de plans de financement global et de projets

Principales actions réalisées et résultats :

- 2018, **moyens humains**, réunion avec le ministère pour réévaluation

➤ **Effectifs des responsables du PNAi**

	Cistude Nature	ONCFS	DREAL
2015	0,5	0,8	0,1
2016	0,7	0,9	0,1
2017	0,7	1	0,2
2018	0,95	1,3	0,25

→ *Objectif partiellement atteint, plan de financement global non finalisé*



Axe 4 : Actions transversales

Action n° 42 : Coordination et animation interrégionale

Objectifs :

Objectif pour chaque responsable du PNAi :

- **DREAL Nouvelle-Aquitaine** : *coordonner les politiques publiques au travers des différentes DREAL concernées (Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie).*
- **ONCFS** : *assurer la coordination scientifique et technique auprès des partenaires mettant en œuvre des actions définies dans ce document.*
- **Cistude Nature** :
 - *Sensibiliser aux actions à mettre en œuvre*
 - *Accompagner techniquement la mise en œuvre de ces actions ;*
 - *Communiquer sur les avancées des différentes actions menées.*



Axe 4 : Actions transversales

Action n° 42 : Coordination et animation interrégionale

Principales actions réalisées et résultats :

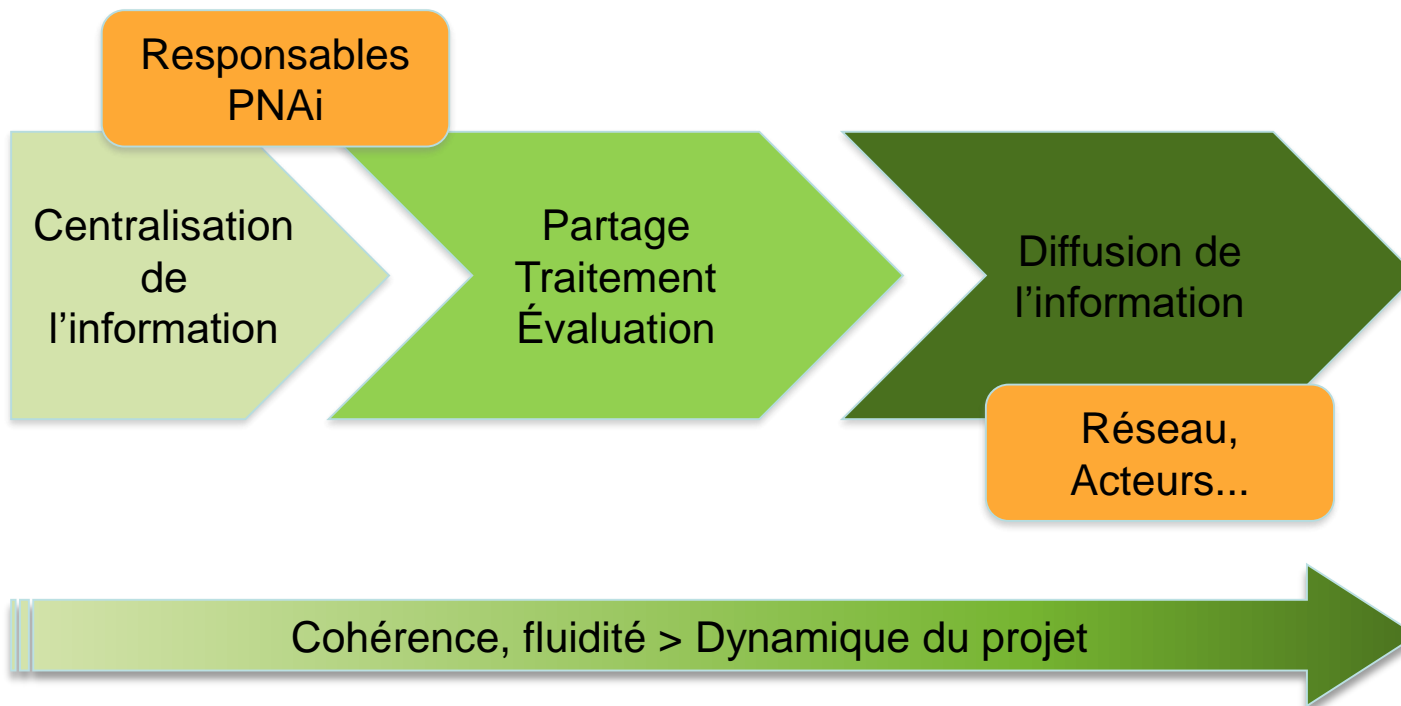
- Répartition des missions et des rôles pour chaque action
 - DREAL NA : coordinatrice nationale
 - ONCFS : animateur scientifique et technique
 - Cistude Nature : animateur réseau



Axe 4 : Actions transversales

Action n° 42 : Coordination et animation interrégionale

- Coordination nationale :
 - **La multitude d'acteurs, positionnement géographique (3 régions, 11 départements)**





Axe 4 : Actions transversales

Action n° 42 : Coordination et animation interrégionale

- Coordination internationale :
 - 2015 : Echanges réguliers avec les espagnols et les estoniens > retours expériences (lutte VA, reproduction VE en captivité...)
 - 2017, 2018 : Plusieurs échanges avec les espagnols pour la lutte VA transfrontalière, retours d'expériences sur le Life « Lutreola Spain »
 - Participation au colloque « European Mink Long Term Management Plan » (ONCFS)

→ *Objectifs atteints*



Axe 4 : Actions transversales

Action n° 43 : Communication

Objectifs :

- 1- *Structurer la communication et réactiver les réseaux,*
- 2- *Homogénéisation des opérations de communication par/et avec les partenaires :*

Principales actions réalisées et résultats :

- 7 Colloques et séminaires (40^{ème} Colloque francophone de Mammalogie, oct.2018...)
- 20 Communications à destination des partenaires et du grand public (Festival de la Chevêche, Film de 52 minutes « Sauvons le Vison d'Europe », plaquette/poster...)
- 5 Communications à l'international (Présentation orale « Situación del Visón Europeo y el visón Americano en Francia, en 2017 ; European Mink Newsletter, 2018)

→ *Objectifs atteints, malgré la non priorité de ces actions pour le PNAi*



Axe 4 : Actions transversales

Action n° 44 : Evaluation et Rédaction du PNA 3

Objectifs :

Non clairement établi initialement

Principales actions réalisées et résultats :


- Bilan écrit est en cours de finalisation et d'évaluation
- Bilan oral, ici même !

→ *Objectif atteint*



Axe 4 : Actions transversales

N° action	Priorités	Actions
41	-	Construction de plans de financement global et de projets
42	-	Coordination et animation interrégionale
43	-	Communication
44	-	Évaluation et rédaction du PNA 3

 Mise en œuvre totale
ou à poursuivre

 Mise en œuvre partielle

 Non mise en œuvre



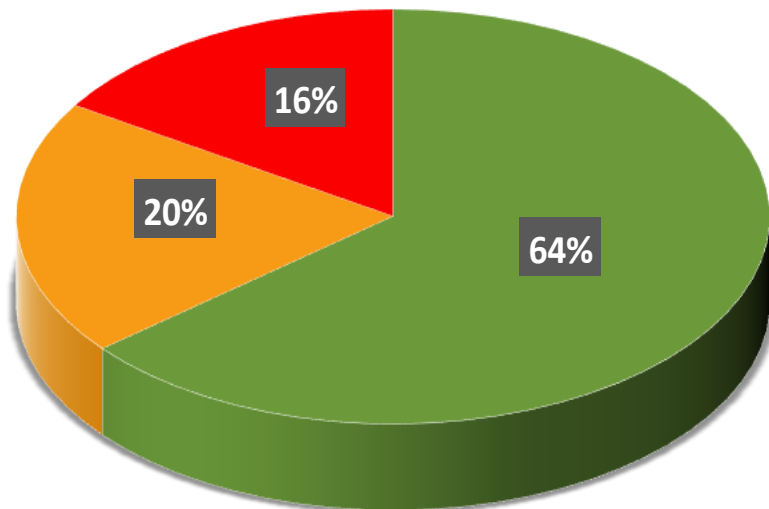
Conclusion



Conclusion du Bilan PNAi

Bilan des actions :

PNAi (2015-2018) = 6 + 10 + 5 + 4 = 25 actions



© N.PONS



© N.PONS

■ Mise en œuvre totale ou à poursuivre ■ Mise en œuvre partielle ■ Non mise en œuvre



Conclusion du Bilan PNAi

Moyens humains :

Coordinateurs + Animateur technique et scientifique + Animateur réseau :

	DREAL NA (ETP)	ONCFS AST (ETP)	Cistude Nature (ETP)
2015	0.1	0.8	0.5
2016	0.1	0.9	0.7
2017	0.2	1	0.7
2018	0.25	1.3	0.95
Total	0.65	4	2.85



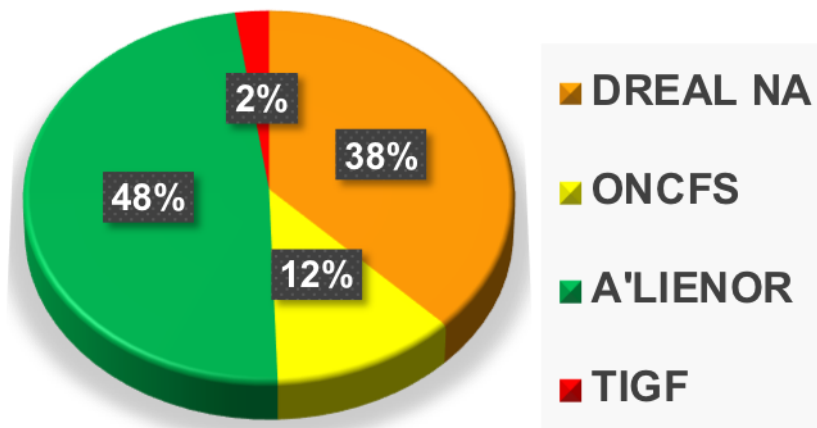
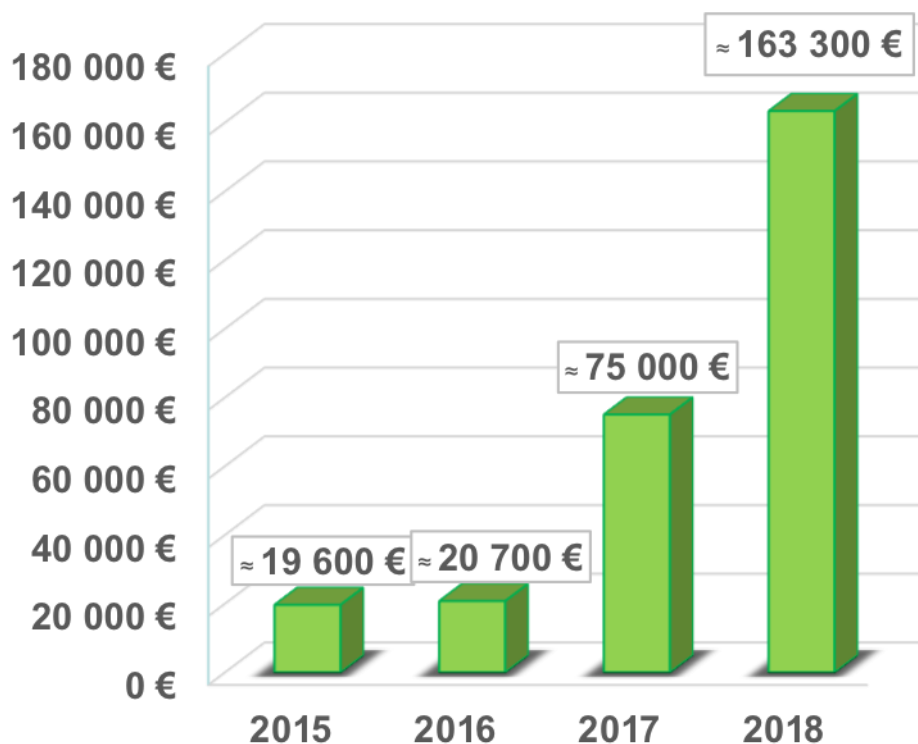
Autres actions du PNAi :

- Prospection en faveur du Vison d'Europe : > 8 470 jours
- Lutte contre le Vison d'Amérique : > 278 jours



Conclusion du Bilan PNAi

Bilan financier :



Total PNAi : 278 704 € (hors coûts humains liés à l'animation et à la coordination)

+ 3 954 771 € pour le LIFE Vison





Conclusion du Bilan PNAi

A venir :

- Bilan du PNAi sur plateforme collaborative pour relecture et avis
- « Perspectives » = pistes de réflexion, autres idées sont les bienvenues

**Évaluation du Plan National
d'Actions intermédiaire en faveur du
Vison d'Europe
Mustela lutreola
2015-2018**



**Évaluation du Plan National
d'Actions intermédiaire en faveur du
Vison d'Europe
Mustela lutreola
2015-2018**

Citation recommandée :
ONCFS, 2019. Évaluation du Plan National d'Actions intermédiaire 2015-2018 en faveur du Vison d'Europe (*Mustela lutreola*).

Version / indice : Document présenté au comité de pilotage le 2 avril 2019

Date : 30 janvier 2019

Responsable projet : Maylis FAYET, Chargée d'Études et de Développement à la Cellule Technique de la Délégation Régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ONCFS.

Relecteurs :

- Aurore PERRAULT, Chargée de mission Natura 2000 et PNA Vison d'Europe à la DREAL Nouvelle-Aquitaine.
- Christelle BELLANGER, Chargée d'Études et de Développement à la Cellule Technique de la Délégation Régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ONCFS.
- Yoann BRESSAN, Équipe "Petits et Méso Carnivores" de la Direction de la Recherche et de l'Expertise de l'ONCFS.
- Julien STEINMETZ, Chargée d'Études et de Développement à la Cellule Technique de la Délégation Régionale Occitanie de l'ONCFS.
- Yann DE BEAULIEU, Chef de la Cellule Technique de la Délégation Régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ONCFS.
- Jean-Baptiste PONS, Chargé de projets mammifères à Cistude Nature.
- Nolwenn PONS, Chargée de missions PNA Vison d'Europe et Réseau Natura 2000 à Cistude Nature.

Remerciements : L'équipe du PNA intermédiaire en faveur du Vison d'Europe, tient à remercier vivement l'ensemble des structures et des personnes ayant accepté de participer à nos côtés dans la mise en œuvre des actions pour cette espèce. L'ensemble de ce travail est aussi le nôtre et nous espérons avoir retracé l'unicité de vos engagements. Gageons que le PNA à sa poursuite constructive et efficace des projets que nous avons initiés en commun.

Instances du PNA

Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN)

- Expertise technique et scientifique
- Avis consultatif sur les textes réglementaires et projets d'aménagements

Comité de pilotage

- Orientations stratégiques et budgétaires du plan
- Au moins une réunion par an
- 58 structures

Instances du PNA

Conseil Scientifique

- Consultation sur les sujets à caractère scientifique
- Réuni autant que de besoin
- 10-15 membres permanents

Groupes de travail

- Proposition d'actions pour le PNA 3
- Consultation sur les fiches actions rédigées

Echéances

2019

2 avril

Comité de pilotage: bilan PNAi + lancement rédaction PNA 3

Mai-juin

CNPN: Présentation du bilan PNAi

28-29 mai

Groupes de travail thématiques

12 juin

Conseil scientifique

Echanges et concertation

Octobre

Comité de pilotage : présentation du PNA 3

2020

Mars

CNPN: présentation du PNA 3



Résultats du questionnaire en ligne :

Grands thèmes proposés	Nb participants
<i>Lutte contre le Vison d'Amérique</i>	13
<i>Lutte contre les autres facteurs de menace</i>	26
<i>Préservation et amélioration des habitats favorables au Vison d'Europe au sein et hors des espaces réglementés</i>	15
<i>Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe</i>	14
<i>Elevage du Vison d'Europe et stratégie de conservation</i>	5
<i>Sensibilisation et communication</i>	5
<i>Autres :</i>	x

→ Thème « sensibilisation et communication » : discuté par les responsables du PNA avant validation finale par COPIL

→ 5 grands thèmes = 5 groupes de travail



1^{er} groupe de travail « Lutte contre le vison d'Amérique » :

- En nature : réglementation, objectifs, stratégie, méthodes, organisation...
- Contrôle et sécurisation des élevages de Vison d'Amérique : méthodes de contrôles, liste de bonnes pratiques, plans d'urgence...
- Autres

2^{ème} groupe de travail « Lutte contre les autres facteurs de menace »:

- Règlementation et son application : piégeage, tir, empoisonnement...
- Destruction d'habitat : identification des pratiques de gestion à risque
- Collisions routières
- Sanitaire : maladies, produit phytosanitaire...
- Autres

3^{ème} groupe de travail « Préservation et amélioration des habitats favorables au Vison d'Europe au sein et hors des espaces réglementés »

- Outils règlementaires : N2000, Réserves, Arrêtés de protection de biotope...
- Restauration écologique
- Mesures agro-environnementales
- Mesures de gestion favorables
- Autres



Groupes de travail de rédaction du PNA 3

4^{ème} groupe de travail « Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe » :

- Suivi de la répartition des populations :
 - méthodes : anciennes vs nouvelles, directes et indirectes
 - incidence sur le périmètre d'action du PNA : délimitation, incidence sur N2000, réglementation piégeage...
- Biologie du Vison d'Europe en nature: reproduction, émancipation des jeunes, utilisation du territoire, génétique des populations...
- Prise en charge d'un Vison d'Europe en détresse : arbre décisionnel, protocole d'étude et de réhabilitation, devenir de l'individu
- Gestion des données : type, récupération et convention, stockage, analyses et partenariats
- Autres

→ Réunions des groupes de travail les **28 et 29 mai**
(1/2 journée)






Fonctionnement des groupes de travail :

1. GdT : Définition d'une liste de sujets sur lequel le PNA3 doit travailler
 - Titre des sujets
 - Hiérarchisation des sujets
 - Sujets a faire discuter en CS

→ *28 et 29 mai 2019*

2. Responsables du PNA : Rédaction des fiches actions de chaque sujet

3. CS : Discussion sur les sujets ciblés
→ *12 juin 2019*

4. GdT : Discussion autour des fiches actions via la plateforme en ligne
 Tous les membres du COPIL auront accès à toutes les discussions et échanges de tous les GdT

5. COPIL 2 : Validation des fiches actions
→ *Octobre 2019*



**Merci de
votre
attention !**

**Merci à tous
les
partenaires !**

© T. Ruys (Zoodyssée)